



**FCAF**

Fédération  
canadienne pour  
l'alphabétisation  
en français

# Le Droit à l'éducation des adultes



**ENTREVUE** avec Paul Bélanger

***C'est le temps de passer à l'action!***

Une loi sur l'alphabétisation au Manitoba

**Une première au Canada**

***Les adultes en formation s'organisent au Québec***

Pour la formation générale des adultes,

# Le groupe Guérin vous propose :



Collection Sciences physiques • 4<sup>e</sup> secondaire

### *L'électricité • Onil Morin*

À travers et à l'aide des lois physiques qui la régissent nous décrirons ce qu'est l'électricité.

### *Les phénomènes ioniques*

Marie-Louis d'Auteuil

Ce cours de sciences physiques a été construit afin d'aider l'élève à développer son sens critique en se basant sur une compréhension rationnelle des faits qui lui sont présentés.

### *Le nucléaire • Marie-Louis d'Auteuil*

Le contenu se veut simple et les exemples concrets, fondés sur la réalité de l'environnement qui les entoure.



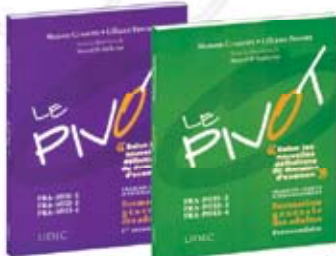
Collection Sciences humaines • 4<sup>e</sup> secondaire

### *Un Québec en marche • Mario Rivest*

### *L'industrialisation et l'urbanisation au Québec*

### *La démocratie et la culture au Québec*

Une collection pour comprendre l'évolution du Québec sur les plans de l'industrialisation, de l'urbanisation, de la politique, de la culture et de la société; de 1900 à aujourd'hui.



Français • Présecondaire à 5<sup>e</sup> secondaire

### *Le Pivot • Par un collectif*

Les exercices proposés conduisent l'adulte à mettre en application ses apprentissages et l'amènent à en faire la synthèse.

*Le Pivot* permet à l'adulte de faire le tour du programme d'études et d'augmenter sa performance dans l'apprentissage du français.



Français • 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire

### *Le tremplin... vers la Réussite*

Par un collectif

Cette collection présente l'ensemble du contenu notionnel du programme de français tout en intégrant les nouvelles tendances véhiculées par la réforme.



### *Le quotidien*

Formation de base en français • Secondaire

François Brunetta et Louise Lacasse

Les cahiers d'activités divisés selon *Le Guide de formation sur mesure en alphabétisation*.



Français  
Présecondaire  
*Au fil des idées*  
Michel David

Ces cahiers sont destinés aux adultes désireux de compléter leurs études primaires. L'auteur a tenu compte de la maturité des élèves, de leur besoin d'autonomie et de leur aptitude à l'autodiscipline.

Pour aider davantage...

### *Dictionnaire des cooccurrences* Jacques Beauchesne

Ce dictionnaire usuel contient plusieurs champs lexicaux pour faciliter la compréhension d'un mot.

### *Trousse de dépannage en lecture* Précolaire et 1<sup>er</sup> cycle du primaire Andrée Jolicœur et Luce Sabourin

Spécialement conçue pour soutenir une pédagogie différenciée. Elle se distingue par ses jeux interactifs et multisensoriels, ses cahiers attrayants, ses affiches illustrées, vivement colorées et fantaisistes.

### *J'ai du plaisir à lire*

Pour tous les niveaux

Yvette Robert-Cournoyer

Cette publication a été conçue pour remédier aux grandes difficultés qu'éprouvent plusieurs élèves lors de l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Montréal (Québec) H2W 2H5  
Téléphone: 514-843-5991  
Télécopie: 514-843-5252  
Sans frais: 1 800 350-5991  
Site Internet: <http://www.lidec.qc.ca>  
Courriel: [lidec@lidec.qc.ca](mailto:lidec@lidec.qc.ca)

## Guérin Montréal Toronto

4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Téléphone: 514-842-3481  
Télécopie: 514-842-4923  
Courriel: [francel@guerlin-editeur.qc.ca](mailto:francel@guerlin-editeur.qc.ca)  
Site Internet: <http://www.guerlin-editeur.qc.ca>



## Sommaire

- 5 Introduction** : L'éducation des adultes est un élément essentiel à l'épanouissement des personnes dans nos communautés. Par Suzanne Benoit, Présidente de la FCAF
- 6 Le temps de passer à l'action** : « Il faut rehausser les compétences des adultes si l'on veut progresser dans d'autres domaines, comme la santé, l'environnement, ... ». Une entrevue avec Paul Bélanger. Par Fernan Carrière
- 8 Le droit à l'éducation des adultes en français** : « Il faut faire confiance à l'avenir, sans faire fi des défis qui se présentent... ». Par Gaétan Cousineau, Directeur général de la FCAF

## Un tour d'horizon

- 10 Au Canada, des systèmes d'éducation des adultes incohérents et incomplets.** Par Fernan Carrière
- 11 Québec : Un bilan mitigé de la politique gouvernementale d'éducation des adultes.** Par Stéphane Gagné
- 12 Ontario : Un vent de fraîcheur souffle sur la province.** Par Dominique La Haye
- 13 Manitoba : Une loi sur l'alphabétisation.** Le projet de loi 10 jette les balises d'une collaboration entre les ministères et les intervenants communautaires. Par Guillaume Dandurand
- 14 Europe : Il n'est jamais trop tard pour apprendre.** Un nouveau programme vise à permettre à la Communauté européenne de devenir une société axée sur les connaissances. Par Claire Paris
- 16 Afrique : Justice et développement.** Il y a une volonté politique clairement affichée pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, mais on compte toujours sur l'appui des bailleurs de fonds. Par Roch Harvey

- 17 Alphabétisation en Afrique de l'Ouest.** Il est indispensable de créer des sociétés alphabétisées pour éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, etc. Par Louise Camiré et Roch Harvey
- 18 L'approche innovatrice du CECI au Niger.** Par Yahouza Ibrahim et Roch Harvey

## Acteurs, intervenants, chercheurs...

- 19 L'ICÉA porte le flambeau de l'éducation des adultes depuis 60 ans.** Par Christine Larose
- 21 Le Mouvement québécois des adultes en formation** : Comment naît un mouvement de revendication des droits des personnes en formation. Par Marie Clark
- 22 Saskatchewan** : Des formations qui visent deux objectifs, apprendre une technique, et le faire en français... Par Lysanne Lesage
- 23 Île-du-Prince-Édouard** : Une histoire à succès en matière d'alphabétisation et de formation de base. Par Jacinthe Laforest
- 24 L'expression de la demande éducative et l'accueil de cette demande.** Compte-rendu d'une conférence de Brigitte Voyer
- 25 Enquêtes sur la participation à des activités de formation.** On s'inscrit à des cours pour améliorer son rendement au travail; les anglophones le font plus que les francophones. Par Danny Joncas.
- 26 Miser sur le « capital humain » pour faire croître l'économie.** Par Jean-Guy Bruneau

Numéro de publication : 40007783

## Un **nouveau titre** des Presses de l'Université d'Ottawa



Les huit études réunies dans ce volume nous font découvrir le concept de littératie, néologisme qui s'intègre graduellement dans le langage de l'éducation et qui vise à rendre compte du caractère englobant de la langue et de la culture. Il dépasse le simple fait de savoir lire et écrire et renvoie aux capacités de l'individu à maîtriser l'écrit pour penser, communiquer, acquérir des connaissances, résoudre des problèmes, réfléchir sur son existence, partager sa culture et se divertir.

Les Littératies : Perspectives Linguistique,  
Familiale et Culturelle  
Sous la direction de Anne-Marie Dionne et  
Marie Josée Berger  
ISBN 978-2-7603-0632-5  
\$40.00

**Pour commander ce titre, visitez une librairie de  
qualité, ou contacter directement Distribution des  
livres Univers 1-800-859-7474**



Les Presses de l'Université d'Ottawa  
University of Ottawa Press

## À lire, numéro 13, 2006-2007

La revue **À lire** est une publication annuelle de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF).

La FCAF tient à remercier le Programme national d'alphabétisation de Ressources humaines et Développement social Canada pour son appui à la production et à la diffusion de **À lire**.

Nous tenons aussi à remercier et à saluer ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce numéro, que ce soit par leurs idées, leur encouragement ou leur dévouement à la cause de l'alphabétisation en français.

Les auteurs des textes publiés dans ce numéro sont responsables de leur contenu. Ces textes n'engagent en rien la FCAF et ses membres.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Suzanne Benoit  
Vice-président : Yvon Laberge  
Secrétaire : Isabelle Saless  
Trésorière : Mona Audet  
Administrateurs : Pierre Cloutier, Robert Cormier, Roger Doiron  
Représentantes du Réseau permanent des personnes apprenantes :  
Anne-Marie Bouchard, Françoise Cadieux

### PRODUCTION

**Rédacteur en chef**  
Fernan Carrière

**Rédaction**  
Jean-Guy Bruneau, Louise Camiré, Fernan Carrière, Marie Clark,  
Gaétan Cousineau, Guillaume Dandurand, Stéphane Gagné, Roch  
Harvey, Yahouza Ibrahim, Danny Joncas, Dominique La Haye,  
Jacinthe Laforest, Christine Larose, Lysanne Lesage, Claire Paris

**Révision linguistique**  
Michelle Martin

**Photographie**  
Laurence Buenerd (volontaire Uniterria), Conseil international de  
l'éducation des adultes (CIEA), Institut de coopération de l'éducation  
des adultes (ICÉA), Journal La Liberté, Sylvain Lapointe,  
Mouvement québécois des adultes en formation (MOAF), Claudine  
Paquin, Johanne Renaud, Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard

**Publicité et administration**  
Johanne Renaud

**Graphisme**  
Linda Labrecque

**Impression**  
Delta inc.

### Note sur les références

Le lecteur trouvera sur le site Web de la FCAF une bibliographie contenant les liens Internet à plusieurs documents qui ont servi à la recherche et à la rédaction d'un grand nombre des articles dans ce numéro : [http://fcaf.net/cote\\_publications/alire\\_2006-2007.htm](http://fcaf.net/cote_publications/alire_2006-2007.htm).

### In memoriam – Jean-Guy Bruneau

C'est avec regret que la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français a appris le décès, le 12 octobre dernier, d'un de ses collaborateurs, Jean-Guy Bruneau. Monsieur Bruneau a rédigé quelques articles pour la revue **À lire**, dont un article qui est publié dans ce numéro. Il était reconnu pour ses talents de communicateur. On se souviendra notamment qu'il a été journaliste, chef d'information et rédacteur en chef au quotidien *Le Droit* pendant de nombreuses années.

### FÉDÉRATION CANADIENNE POUR L'ALPHABÉTISATION EN FRANÇAIS

235, chemin Montréal, bureau 205, Ottawa (Ontario) K1L 6C7  
Téléphone : (613) 749-5333 Sans frais : 1 888 906-5666  
Télécopieur : (613) 749-2252  
Courrier électronique : [info@fcaf.net](mailto:info@fcaf.net)  
Site Internet : [www.fcaf.net](http://www.fcaf.net)

ISBN 978-0-9780977-1-4

## L'éducation des adultes : un élément essentiel à l'épanouissement des personnes dans nos communautés



Il y a dix ans, des délégations de la plupart des pays du monde se réunissaient à Hambourg, en Allemagne, pour participer à la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO (CONFINTEA V).

Cette conférence s'est avérée très importante. On y a adopté une déclaration sur le droit à l'éducation tout au long de la vie et affirmé que toute personne a droit à une formation de base, quel que soit son âge. De plus, les délégués ont adopté tout un programme d'action pour les années à venir, *L'Agenda pour le futur*, un plan ambitieux rempli de bonnes intentions. Le Canada s'est engagé à le mettre en œuvre.

En septembre 2003, l'UNESCO organisait une autre conférence, à Bangkok cette fois, pour faire le bilan des réalisations par rapport aux promesses faites à Hambourg. J'y ai assisté en tant que membre de la délégation canadienne à titre de vice-présidente de la FCAF. Comme

Canadiens, nous avons pu faire état de certaines réalisations, qu'on retrouve dans le *Rapport du Canada pour le Bilan de mi-parcours CONFINTEA V*. Ce document rapporte, entre autres, que le Québec avait adopté, un an plus tôt, une politique fortement inspirée des principes énoncés à la Conférence de Hambourg. Il énumère également les nombreuses initiatives et réalisations du Secrétariat national à l'alphabétisation.

Dans deux ans, en 2009, des délégations du monde entier se réuniront à nouveau pour la Sixième Conférence. La FCAF, de concert avec d'autres organisations œuvrant dans le domaine de l'éducation des adultes au Canada, a déjà commencé à préparer cet événement. Ce numéro de la revue *À lire* est une modeste contribution à ce travail.

L'éducation des adultes constitue un vaste domaine. Un seul numéro de revue ne permet pas de faire le tour de la question, même en se concentrant uniquement sur les aspects de la politique sociale et économique, sur les plans tant communautaire, provincial, fédéral qu'international.

Un constat s'impose, toutefois : dix ans après Hambourg, l'éducation des adultes demeure le parent pauvre de l'ensemble du secteur de l'éducation. Pour trop de gens, l'éducation se termine le jour où l'on quitte l'école. Pourtant, il faut reconnaître que l'éducation commence à la naissance et qu'elle se poursuit, de façon formelle ou non, tout au long de la vie.

Il suffit de regarder autour de nous : comprendre notre monde et répondre aux exigences de notre société exige un niveau de formation de plus en plus élevé.

Pour les minorités francophones et acadiennes du Canada, c'est un domaine auquel il faudrait accorder beaucoup plus d'attention. Bien sûr, nous avons dû par le passé concentrer nos énergies à consolider le secteur de l'éducation primaire et secondaire en français. Nous avons par la suite commencé à créer les bases d'un système postsecondaire en français et nous sommes les premiers à savoir que nous devons continuer à nous intéresser au secteur préscolaire. Mais il est grand temps que nous prenions aussi conscience des besoins en éducation des adultes dans nos communautés.

Les communautés francophones minoritaires devraient adopter la vision de l'éducation définie dans la *Déclaration de Hambourg* et agir en conséquence. Selon cette perspective, l'éducation des adultes constitue un élément essentiel à l'épanouissement de nos communautés. Il est impossible de hausser le niveau moyen de l'alphabétisme sans y consacrer plus d'effort que nous l'avons fait jusqu'à maintenant.

A handwritten signature in cursive script, reading 'S. Benoit'.

Suzanne Benoit  
Présidente de la FCAF

# C'est le temps de passer à l'action!

Professeur à l'Université du Québec à Montréal et membre du Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente, Paul Bélanger est aussi président du Conseil international sur l'éducation des adultes. Le CIEA est le principal organisme, sur le plan mondial, qui représente la plupart des organisations nationales et régionales vouées à l'éducation des adultes. Cet organisme se réunit tous les trois ans, et c'est à Nairobi (Kenya) que s'est tenue sa dernière conférence, en janvier 2007. M. Bélanger nous a accordé une entrevue quelques semaines après son retour de Nairobi.



Photo : Courtoisie du CIEA

M. Paul Bélanger :

« On ne peut pas non plus laisser au seul libre marché la formation en entreprise. Ce n'est pas une question d'idéologie, c'est simplement une question de fonctionnement. »

**Depuis dix ans, il y a eu de nombreuses conférences internationales, des rapports officiels, de grandes déclarations de principes, des plans et des promesses d'action sur l'éducation des adultes ou sur l'éducation tout au long de la vie. Quel bilan les organisations nationales et internationales qui s'occupent d'éducation des adultes font-elles de toute cette activité?**

On n'a pas besoin d'une nouvelle vision de l'éducation des adultes, on a besoin d'action!

On sait où l'on veut aller, on sait ce qui a réussi et ce qui n'a pas réussi. Maintenant, les hommes et les femmes qui travaillent dans le domaine de l'éducation des adultes ont besoin d'appui.

L'attention de tous les participants à la Conférence de Nairobi s'est portée sur l'organisation de la prochaine Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO (CONFINTEA VI). Le grand défi que devront relever les participants à la CONFINTEA VI sera de mettre en œuvre les déclarations adoptées lors de la Conférence de Hambourg en 1997.

Dans le domaine de la formation en entreprise, seules les personnes déjà qualifiées et sur le marché du travail peuvent obtenir de la formation. Ça ne peut plus durer...

Dans le domaine de l'alphabétisation, certains pays, comme le Canada, retirent l'argent mis en jeu au moment où l'on commence à reconnaître le problème. Ça non plus, ça ne peut plus durer...

Maintenant, il faut promouvoir et défendre l'éducation des adultes. Les organisations non gouvernementales du secteur de l'éducation des adultes vont

suivre de très près les travaux de préparation de cette conférence.

**D'où est venue cette notion du droit à l'éducation des adultes? Quelle a été son évolution?**

Il y a environ cinquante ans, on a pris conscience qu'on ne pouvait pas améliorer la situation de l'éducation sans avoir une approche intergénérationnelle. Il faut toucher à la fois la génération des parents et celle des enfants. Il y a eu tout un développement depuis la première Conférence internationale sur l'éducation des adultes à Elseeneur, au Danemark. Au cours des années 1960, les gouvernements ont pris graduellement conscience de l'importance de cet enjeu pour leur développement. Mais c'est vraiment au cours des années 1980 qu'on a commencé à parler du droit à l'éducation pour les adultes.

Il y a dix ans, les participants à la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes ont adopté une déclaration qui affirmait le droit, pour chaque personne, quel que soit son âge, à l'alphabétisation et à une formation de base. Ce que la Conférence de Hambourg a surtout apporté, c'est une vision élargie de l'éducation des adultes, c'est l'idée que l'éducation des adultes, c'est non seulement un droit, mais aussi un instrument de développement.

Les enfants ont droit à l'éducation de base. Dans la plupart des pays, les parents ont même l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école. Mais le droit à l'éducation des adultes n'est toujours pas un droit qui a une force exécutoire. Prenons le cas d'un adulte qui n'aurait pas eu accès à une formation de base dans sa jeunesse. Cette

personne pourrait-elle aller en cour pour revendiquer le droit d'aller à l'école comme tout le monde? Certains juristes soutiennent qu'elle le pourrait en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, mais uniquement pour une formation de base. Toutefois, pour ce qui est de l'éducation des adultes, c'est uniquement un droit moral. Certains pays, comme la France et l'Allemagne, ont adopté des lois qui donnent droit à des congés-éducation payés.

**Quelles ont été les retombées de la Déclaration de Hambourg et de l'Agenda pour le futur?**

La Déclaration de Hambourg et l'Agenda pour le futur ont eu des retombées positives. Au Canada, on a fait beaucoup de progrès depuis une dizaine d'années, mais pas autant que dans d'autres pays, particulièrement les pays nordiques de l'Europe. Ailleurs, au Brésil et en Afrique du Sud, notamment, on s'est beaucoup inspiré de cette conférence.

Au pays, plusieurs organisations œuvrent très activement dans le domaine de l'alphabétisation. La FCAF et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes en font partie. Ces organisations n'ont pas attendu les gouvernements pour bouger.

Sur les plans de la législation et des politiques, l'impact s'est limité à certains pays. Au Canada, la création du Secrétariat national à l'alphabétisation a constitué une très belle réussite. Le Québec s'est fortement inspiré des travaux de CONFINTEA V et a adopté le projet de loi 90 sur la formation professionnelle.

Mais il y a eu aussi des reculs. Ainsi, la Banque mondiale s'était engagée à CONFINTEA V à

faire de l'éducation des adultes une priorité aussi importante que l'éducation des jeunes, mais elle n'a pas respecté son engagement. Elle a même retiré son programme sur l'éducation des adultes.

### Pourquoi y a-t-il urgence de passer à l'action?

Sur le plan mondial, il faut rehausser les compétences des adultes si l'on veut progresser dans d'autres domaines tels que la santé, les politiques de population, l'environnement, la réhabilitation des détenus, la modernisation de l'économie...

Il faut accroître les compétences des citoyens, de ceux qui siègent aux conseils municipaux des villes et des villages, des associations, des coopératives, pour pouvoir avancer en développement durable et en écologie. On ne peut attendre que les jeunes se scolarisent. C'est maintenant qu'il faut agir. L'éducation

des adultes n'est pas uniquement un enjeu démocratique, c'est aussi un enjeu social et économique.

### Comment peut-on interpréter les actions récentes du gouvernement fédéral en matière de formation, spécialement en ce qui concerne la question du financement du programme d'alphabétisation?

Pour des raisons qu'on comprend mal, il semble que le gouvernement fédéral actuel veuille renvoyer la question de l'éducation des adultes au secteur des organisations charitables ou à l'entreprise.

C'est une tendance dans certains milieux et dans certains pays comme les États-Unis. On fait un lien entre alphabétisation et pauvreté, entre pauvreté et charité et, de là, entre charité et organisations charitables. L'éducation des adultes n'est pas le rôle des organisations charitables. Les effets d'un faible taux d'alphabé-

# CONFINTEA



L'UNESCO a organisé cinq conférences internationales sur l'éducation des adultes depuis 1949. C'est ainsi que tous les douze ans la grande famille des Nations Unies se réunit pour réfléchir sur la question de l'éducation des adultes.

Chacune de ces conférences a marqué une étape importante dans l'évolution de la notion de l'éducation des adultes.

**CONFINTEA I**, Elsenør (Danemark), 1949 : reconnaissance de l'importance de l'éducation des adultes.

**CONFINTEA II**, Montréal (Québec), 1960 : reconnaissance de l'importance du rôle de l'État dans le développement de l'éducation des adultes.

**CONFINTEA III**, Tokyo (Japon), 1972 : reconnaissance de l'importance des grandes campagnes d'alphabétisation dans le monde, en Chine et à Cuba, par exemple.

**CONFINTEA IV**, Paris (France), 1985 : déclaration sur le droit d'apprendre.

**CONFINTEA V**, Hambourg (Allemagne), 1997 : déclaration sur le droit à l'éducation des adultes et adoption d'un plan d'action, l'Agenda pour le futur. Tous les pays participants à cette conférence se sont engagés à mettre en œuvre les résolutions qui y ont été adoptées dans le cadre de l'Agenda pour le futur.

CONFINTEA V s'est distinguée des autres conférences internationales, comme celles sur l'environnement, sur les femmes, en ce sens qu'il n'y a pas eu de réunion parallèle rassemblant les groupements de la société civile dans un lieu à part.

Un grand nombre d'organisations non gouvernementales qui s'occupent d'éducation des adultes ont été invitées à faire partie de la délégation nationale. Elles étaient présentes sur les lieux même de la Conférence. La délégation canadienne, par exemple, comprenait des représentants du Movement for Canadian Literacy, de la FCAF et de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes. Les délégués ont eu droit de parole, mais seuls les États pouvaient faire des recommandations.



Pour appuyer le droit d'apprendre,  
devenez membre de l'ICÉA!

Depuis 60 ans, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) rassemble les forces vives de l'éducation des adultes et de la formation continue au Québec.

En devenant membre de l'ICÉA, vous :

- ✔ soutenez un organisme engagé dans l'expérimentation et l'innovation éducatives;
- ✔ militez en faveur de la défense du droit d'apprendre pour tous les adultes, dont le droit à l'alphabétisation et à la formation de base;
- ✔ bénéficiez de réseaux d'échanges d'information.

L'ICÉA, chef de file dans la promotion et la défense de l'éducation continue des adultes.

Pour en savoir, visitez le : [www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)  
ou composez sans frais le 1 877 948-2044

tisme se répercutent sur la vitalité économique, la santé, le développement culturel... Les besoins en matière d'alphabétisation sont d'une telle ampleur qu'on ne voit pas comment on s'en sortira sans l'intervention du gouvernement fédéral.

On ne peut pas non plus laisser au seul libre marché la formation en entreprise. Ce n'est pas une question d'idéologie, c'est simplement une question de fonctionnement.

Plus de la moitié de notre main-d'œuvre n'a pas d'emploi permanent. Les emplois ne durent que deux, trois ou quatre ans, puis les travailleurs vont ailleurs. Il est difficile dans ces conditions de demander aux entreprises d'avoir une vision à long terme sur l'éducation des adultes, alors que leur personnel est en mobilité constante.

Ce désengagement de l'État, on va le payer très cher, sur les plans tant économique que social et démocratique.

**Le gouvernement fédéral n'a-t-il pas raison de vouloir se désengager du secteur de l'éducation des adultes pour laisser la place aux gouvernements provinciaux? L'éducation est tout de même de compétence provinciale, selon la Constitution.**

Cette façon de voir les choses ne correspond pas du tout à la réalité. Dans les grandes fédérations à travers le monde, que ce soit en Allemagne, en Australie ou au Canada, c'est l'économie qui est le moteur de l'éducation des adultes. Or les grands ministères économiques se retrouvent au palier fédéral. C'est très relié aux politiques actives en matière de formation de la main-d'œuvre, de citoyenneté, etc. Il ne faut pas oublier que c'est un gouvernement fédéral conservateur, celui de Brian Mulroney, qui a mis sur pied le Secrétariat national à l'alphabétisation.

Il est très important qu'il y ait des consensus sur des cadres de références. Pour ce faire, il faut avoir des définitions communes. C'est pour cette raison que tous ont un rôle à jouer, aussi bien le fédéral que les provinces et même les municipalités. Le Conseil des ministres de l'Éducation commence d'ailleurs à s'intéresser au dossier. ■



**Société éducative**  
Île-du-Prince-Édouard

**CLAUDE BLAQUIÈRE**  
Directeur adjoint

**SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE DE L'Î.-P.-É.**  
48, chemin Mill, C.P. 159  
Wellington (Î.-P.-É.) C0B 2E0

**TÉLÉPHONE : (902) 854-7277**  
**TÉLÉCOPIEUR : (902) 854-3011**  
**COURRIEL : claude@socedipe.org**

(Service francsaskois  
de formation aux adultes)  
**Formation collégiale**  
**Éducation continue**



(Centre francsaskois  
de ressources culturelles  
et pédagogiques)  
**Prêts de ressources**  
documentaires, culturelles,  
pédagogiques et  
audio-visuelles.  
Bibliothèque virtuelle



Site internet : [www.seffa.sk.ca](http://www.seffa.sk.ca)  
Courriel : [admin@seffa.sk.ca](mailto:admin@seffa.sk.ca)  
Ligne sans frais : 1 800 663-5436

**Le Lien**  
CENTRE DE RESSOURCES | [WWW.LELIEN.CA](http://WWW.LELIEN.CA)  
Site internet : [www.lelien.ca](http://www.lelien.ca)  
Courriel : [Info@lelien.ca](mailto:Info@lelien.ca)  
Ligne sans frais : 1 800 663-5436

La Commission scolaire de langue française



Téléphone : (902) 854-2975      Télécopieur : (902) 854-2981  
Courriel : [cslf@edu.pe.ca](mailto:cslf@edu.pe.ca)

1596, Route 124, Abram-Village, Î.-P.-É., C0B 2E0

**Le RCCFC : partout au Canada  
parce que vous voulez étudier  
en français !**

Réseau des cégeps et des  
collèges francophones  
du Canada

291, rue Dalhousie  
Ottawa, Ontario K1N 7E5  
[www.rccfc.ca](http://www.rccfc.ca)



**RCCFC**



**Étudier en français : le choix qui mène loin.**



# Le droit à l'éducation des adultes en français au Canada

par Gaétan Cousineau

En janvier dernier, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français a participé activement à la tenue du Forum international sur l'éducation non formelle, à Niamey, au Niger (voir page 17). Le directeur général de la FCAF y a fait une présentation sur l'état du droit à l'éducation des adultes en français au Canada. Voici le résumé de cette allocution.



Le maire de la Commune de Namari Goungou, au Niger en compagnie de Gaétan Cousineau, directeur-général de la FCAF

L'alphabétisation est un aspect du droit à l'éducation pour tous et de la problématique de l'éducation des adultes. La 5<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'éducation des adultes (**CONFINTEA**, Hambourg, 1997) a constitué un point tournant pour l'éducation et l'alphabétisation des adultes dans le monde. L'alphabétisation y a été désignée comme un droit et une pratique sociale répondant aux besoins fondamentaux des individus et favorisant leur participation, leur communication et leur autonomisation.

Le Canada est un des pays qui ont adopté la Déclaration de Hambourg et l'Agenda pour l'avenir. Alors qu'en est-il de la situation du droit à l'éducation des adultes en français au Canada? Quel est l'état de développement actuel du mouvement d'alphabétisation en français au Canada?

Au Canada, comme dans la majorité des pays industrialisés, l'alphabétisme est devenu un enjeu majeur. En 2005, Statistique Canada a divulgué les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes. Cette enquête révèle que le taux d'alphabétisme des Canadiens n'avait pas progressé au cours des dix années précédentes. Au Canada, deux adultes sur cinq ont de la difficulté à comprendre et à utiliser l'information qu'ils lisent. L'Enquête démontre, en outre, qu'un écart significatif entre les populations francophones et anglophones persiste toujours malgré les progrès substantiels réalisés au cours des dernières décennies.

Pour bien comprendre la dynamique de l'alphabétisation en français au Canada, nous devons l'examiner dans le contexte de deux facteurs : la nature fédérale du pays et le partage des compétences constitutionnelles qui en découlent, ainsi que le statut reconnu aux communautés francophones et leur poids relatif dans chaque province ou territoire.

Comme l'éducation relève de la compétence des provinces canadiennes, c'est principalement dans les provinces autres que le Québec que les francophones ont éprouvé les principales difficultés d'accès à l'école française. La *Loi constitutionnelle de 1867* de même que certaines lois fondamentales reconnaissaient toutefois certains droits politiques et scolaires aux francophones de certaines provinces. Mais ces droits n'ont tout simplement pas été appliqués, ou ils ont été carrément abolis. Ce n'est qu'en 1985 que la Cour suprême du Canada « découvrait » l'illégalité presque centenaire des lois limitant l'usage du français dans certaines provinces. Quoi qu'il en soit, la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, enchâssée dans la nouvelle Constitution canadienne par son article 23, garantissait aux minorités linguistiques française et anglaise le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

Compte tenu du rattrapage qui s'impose, le développement de l'alphabétisation

(des adultes) en français constitue un complément nécessaire à l'éducation (primaire et secondaire) en français. Dans certains cas, les activités d'alphabétisation en français sont en réalité des activités de ré-appropriation de la langue française pour des populations dont la langue maternelle est le français, mais qui ont été (faiblement) scolarisées en anglais...

Sur le plan constitutionnel, l'éducation relève de la compétence exclusive des provinces. Mais cette exclusivité s'exerce principalement dans le champ de la formation initiale des jeunes et du système formel d'éducation...

Dans le secteur de l'éducation et de la formation des adultes, l'autonomie des provinces est plus diffuse et le gouvernement fédéral intervient considérablement dans le secteur de la main-d'œuvre.

Je crois qu'il faut avoir confiance en l'avenir, sans toutefois faire fi des nombreux défis qui se présentent, que ce soit la fragilité de la francophonie au Canada, le taux élevé d'anglicisation dans les milieux à majorité anglophone ou l'engagement encore restreint d'une société pleinement alphabétisée. Les conditions économiques et sociales favorisent le changement, notre société est plus prospère, nos gouvernements ont atteint l'équilibre budgétaire et disposent même de surplus. Bon nombre de personnes et d'organismes dans toutes les régions du pays sont mobilisés, et l'on a trouvé des pistes d'action pour améliorer radicalement l'alphabétisme. ■



Avant de devenir directeur général de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français en novembre 2006, **Gaétan Cousineau** était vice-président de la Section de la protection des réfugiés à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

## Au Canada, des systèmes d'éducation des adultes complexes, incohérents et incomplets

..... par Fernan Carrière .....

Les nombreux rapports publiés sur la question de l'éducation des adultes depuis quelques années font état de nombreuses initiatives ainsi que de réalisations concrètes au Canada. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont accéléré le rythme d'introduction de nouvelles initiatives dans le secteur de l'éducation des adultes : législations, politiques, programmes. On constate qu'il y a un intérêt grandissant à l'égard de cet enjeu.

Pourtant, le taux de participation à des activités de formation ou d'éducation des adultes n'a pas augmenté de façon significative depuis une dizaine d'années au Canada. Voire, ce taux est de beaucoup inférieur à celui d'autres pays industrialisés, tels que le Royaume-Uni, ou les pays scandinaves. De plus, ce sont les personnes les moins scolarisées et qui en bénéficieraient le plus, qui participent le moins à des activités de formation. Le Rapport sur l'apprentissage 2007 du Conseil canadien sur l'apprentissage mentionne que la proportion des travailleurs qui ont suivi une formation liée au travail avec l'appui de leur employeur avait chuté en cinq ans. Ils ajoutent que durant la même période, les travailleurs étaient plus nombreux à entreprendre une formation de leur propre chef et à leurs frais (page 55).

Dans leur rapport sur le système de formation et d'éducation des adultes au Canada, les chercheurs Karen Myers et Patrice de Broucker soulignent que plusieurs observateurs soutiennent que ce faible taux de participation est le résultat de systèmes d'éducation des adultes complexes, incohérents et incomplets.

Les chercheurs qui ont préparé un rapport de recherche sur l'élaboration d'un cadre stratégique pour le compte du Conseil des ministres de l'éducation du Canada en font la démonstration. Ils y ont recensé l'ensemble des lois, politiques, et programmes des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ils constatent que peu de gouvernements ont adopté de véritables politiques intégrées pour favoriser le droit et l'accès à l'apprentissage sous toutes ses formes – formelles, non-formelles, informelles (voir encadré).

Le manque de capacité pour répondre à une demande croissante, le manque d'accès à l'information et aux ressources, ainsi que des modèles de financement inadéquats font partie d'une longue liste d'obstacles à la prestation et à la gestion des programmes actuels en éducation des adultes que les chercheurs ont répertoriés.

Au Canada, l'éducation est la responsabilité des gouvernements provinciaux. Cela pourrait constituer un avantage en ce qu'il permet de répondre de façon plus appropriée aux besoins particuliers de chaque région du pays. Mais comme le souligne bon nombre d'experts, dans le contexte d'un marché du travail caractérisé par une forte mobilité des personnes, ce partage des responsabilités peut aussi devenir problématique : l'absence de concertation entre les provinces d'une part, et le gouvernement fédéral de l'autre, nuit à l'efficacité des systèmes d'éducation des adultes. Du point de vue de l'individu, l'accès aux services n'est pas équivalent partout au pays. Il y a là une source d'inégalité qui heurte la culture politique canadienne.

Il y a une multitude d'intervenants institutionnels déjà actifs dans le secteur de l'éducation des adultes : le secteur académique (commissions scolaires, collèges communautaires, universités), le monde du travail (entreprises et syndicats), des organismes tels que la Commission canadienne pour l'UNESCO. La plupart des chercheurs et des observateurs qui ont étudié la question s'entendent : il est illusoire de croire qu'une politique de laisser-faire permettra à l'ensemble de ces intervenants de répondre aux besoins des personnes.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'équivalent à l'Institut de coopération d'éducation des adultes au Canada anglophone. Cette absence institutionnelle limite la capacité des intervenants de sensibiliser le public à la question et de faire pression sur les autorités politiques.

Enfin, ce qui inquiète la plupart des intervenants dans le domaine, c'est l'incertitude quant à la direction provenant du gouvernement fédéral. Le nouveau gouvernement conservateur n'a pas encore énoncé quelles sont ses intentions pour ce secteur. ■

### Définitions des formes d'éducation des adultes

Nous apprenons de façon constante tout au long de la vie. Parfois, c'est de façon consciente, dans le cadre d'un programme bien défini, en visant un objectif précis – obtenir un certificat; souvent, c'est de façon moins ordonnée. Parfois, c'est pour le plaisir. À d'autres moments, c'est par nécessité : par exemple, pour se renseigner sur un enjeu social, tel que le changement climatique, ou pour apprendre une nouvelle technologie au travail. Dans une société de plus en plus fondée sur le savoir, l'apprentissage à vie est devenu un enjeu collectif.

**Éducation formelle (certifiée) :** formation structurée, reconnue formellement, habituellement offerte dans une institution académique ou dans un milieu de travail.

**Éducation non formelle (non certifiée) :** formation organisée et systématique, mais offerte à l'extérieur des cadres institutionnels.

**Éducation informelle (expérientielle) :** apprentissage acquis par l'expérience, soit au travail, par auto-formation ou via des activités de bénévolat par exemple. Généralement, ce mode d'apprentissage est sous évalué.

### Bibliographie partielle de rapports publiés depuis quelques années :

Valerie Peters, **Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes**, Statistique Canada, Avril 2004

**Rapport du Canada pour le Bilan de mi-parcours CONFINTEA V**, préparé pour le Conseil des ministres de l'éducation du Canada et la Commission canadienne de l'UNESCO, Juin 2004

Roger Pawley, **Élaboration d'un cadre stratégique pour l'éducation des adultes : terminologie, typologie et meilleures pratiques**, CMEC, Mai 2005

Karen Myers et Patrice de Broucker, **Too Many Left Behind: Canada's Adult Education and Training System**, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Juin 2006

**État de l'apprentissage au Canada : pas le temps de s'illusionner. Rapport sur l'apprentissage au Canada 2007**, Conseil canadien sur l'apprentissage, Janvier 2007

# Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

## Après cinq ans, un bilan mitigé

..... par Stéphane Gagné .....

**E**n mai 2002, le ministre de l'Éducation du gouvernement du Parti québécois, Sylvain Simard, lançait la Politique d'éducation des adultes et de formation continue assortie d'un plan d'action. De 2002 à 2007, 450 millions de dollars devaient être investis dans la mise en œuvre de ce plan, qui prévoyait notamment une hausse de 33 000 personnes inscrites à l'éducation des adultes. Près de cinq ans plus tard, quel bilan peut-on dresser de cette politique?

D'abord, selon Paul Bélanger, directeur du Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) de l'UQAM, l'existence même de cette politique est déjà une très bonne initiative. « Le Québec est l'un des rares endroits au monde à avoir une politique d'éducation des adultes et de formation continue », affirme-t-il.

Autre point positif : le gouvernement a mis en place un programme visant à faciliter l'accessibilité des adultes faiblement scolarisés à l'éducation. Ainsi, en 2005-2006, 50 commissions scolaires ont implanté un service d'aide, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et, l'année suivante, les 22 commissions scolaires restantes leur ont emboîté le pas. Ce service est mis à la disposition des personnes sans diplôme d'études secondaires ou professionnelles (DES ou DEP) afin de les accompagner dans l'établissement d'un bilan des acquis relatifs à leur formation de base.

Enfin, selon le rapport annuel de gestion 2005-2006 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), 92 p. 100 des mesures mentionnées dans la Politique ont été réalisées ou sont en voie de l'être. Ainsi, en formation générale des adultes, on voulait former 30 000 personnes de plus qu'en 2002. Or, en 2004-2005, 79 p. 100 de la cible était atteinte. En formation professionnelle, la cible de 3 000 personnes de plus, fixée en 2002, a

été dépassée de plus de 9 300 personnes il y a deux ans.

Ces résultats encourageants cachent toutefois deux vides majeurs de la Politique. Selon M. Bélanger, « les cégeps et les universités sont les grands oubliés du plan d'action ». Alors que 122 000 adultes (2001) se forment dans ces institutions, le MELS n'en a pas tenu compte dans sa Politique. À ce manque s'ajoute tout le secteur de l'éducation populaire, qui comprend

---

### « Le Québec est l'un des rares endroits au monde à avoir une politique d'éducation des adultes et de formation continue »

---

l'éducation à l'environnement, l'apprentissage d'une langue seconde, etc. « Depuis 2003-2004, le réseau communautaire a son propre programme appelé Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, mais il n'y a aucun lien entre ce programme et la Politique du MELS », déplore M. Bélanger.

C'est donc toute une population d'adultes en formation qui se retrouve exclue de la Politique. C'est ce qui fait dire à plusieurs, dont Claude Garon, chercheur au Mouvement québécois des adultes en formation, que le gouvernement ne fait pas suffisamment d'effort pour encourager les adultes à se former. Et les chiffres semblent confirmer cette affirmation. « En 1996, 1,5 million de Québécois n'avaient aucun diplôme, explique M. Garon. Cinq ans plus tard, ce chiffre n'a baissé que de 200 000 [les chiffres de 2006 ne sont pas encore disponibles]. Or, on sait que ces gens ont de très grandes difficultés avec la lecture, qu'il est difficile de les joindre

dans leur milieu, qu'ils ne sont pas toujours conscients de leurs besoins de formation et qu'ils craignent un retour aux études. Enfin, les ONG en alphabétisation et les commissions scolaires ont des moyens limités pour les joindre. »

Voilà tout le défi du gouvernement. « Il est important de permettre davantage aux gens à faible scolarité d'accéder à l'éducation aux adultes, fait remarquer M. Bélanger. Il faut adopter des mécanismes pour éviter de ne former que ceux qui sont déjà formés. » Or, en ce moment, la probabilité qu'une personne suive une formation au cours de sa vie est beaucoup plus grande chez les universitaires (60 p. 100) que chez les personnes ayant moins de 9 ans d'études (10 p. 100).

Plusieurs intervenants dans le milieu sont déçus des efforts du gouvernement. Selon Daniel Baril, chargé de projets aux politiques en éducation des adultes de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), les gens œuvrant dans les réseaux d'éducation informels et formels ne voient pas les effets de la Politique dans leur milieu. « L'analphabétisme est encore très élevé, l'éducation tout au long de la vie demeure très faible et les règles concernant la formation de la main-d'œuvre ont été assouplies sous le gouvernement libéral. » En effet, depuis janvier 2004, 26 500 des 37 600 entreprises visées par la loi, soit les entreprises dont la masse salariale se situe entre 250 000 et un million de dollars, ont été soustraites de l'obligation d'investir 1 p. 100 de leur masse salariale en formation. On semble donc encore loin d'une culture d'apprentissage tout au long de la vie. ■



Détenteur d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM, Stéphane Gagné a remporté la Bourse Fernand-Sequin de vulgarisation scientifique en 1991 et s'est par la suite consacré au journalisme à la pige, notamment dans les domaines de la science, des sciences humaines et de l'environnement pour diverses publications.

## Alphabétisation et formation de base

# Un vent de fraîcheur souffle sur l'Ontario depuis la parution du rapport « L'Ontario apprend »

..... par Dominique La Haye .....

**Depuis près de deux ans, la province de l'Ontario emploie les grands moyens pour améliorer ses programmes dans le domaine de l'alphabétisation et de la formation de base.**

La machine gouvernementale a tôt fait de se mettre en mode action à la suite du dépôt, en juin 2005, du rapport *L'Ontario apprend, le renforcement de notre système d'éducation des adultes*<sup>1</sup>.

« Avant le rapport, l'Ontario stagnait. Sa parution a éveillé les gens et mis en route une machine très lente, mais qui fonctionne. Les efforts consacrés ne porteront pas des fruits du jour au lendemain, mais au moins on est sur la bonne voie, et c'est très encourageant », constate la directrice générale de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario, Suzanne Benoit.

La publication de ce rapport ciblait un certain nombre de lacunes à corriger, dont le chevauchement des programmes et des services entre le fédéral et la province et entre les différents ministères, le manque d'uniformité du système d'éducation aux adultes et la difficulté à faire reconnaître les programmes à leur juste valeur sur le marché du travail.

### Un guichet unique : Emploi-Ontario

En réaction au rapport Wynne, les deux paliers de gouvernement ont conclu l'Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du travail. Le fédéral s'est engagé à transférer à la province de nombreux programmes de formation et d'emploi ainsi que des ressources et du personnel. En vigueur depuis le mois

de janvier, l'entente a permis de créer le guichet unique Emploi-Ontario qui, comme Emploi-Québec, permet de s'adresser à un seul endroit pour trouver des réponses aux besoins d'emploi et de formation ([www.ontario.ca/emploiontario](http://www.ontario.ca/emploiontario)).



M<sup>me</sup> Kathleen Wynne,  
ministre de l'Éducation de  
l'Ontario

« Les gouvernements étaient conscients du problème de chevauchement des services et de la confusion que cela engendrait auprès des gens. L'Ontario est la dernière province à avoir négocié son transfert de services avec Ottawa, et cela aura pris presque dix ans de négociations pour y arriver », indique la porte-parole du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, Tanya Blazina.

Comme plusieurs acteurs du milieu, Donald Lurette, responsable du Centre d'apprentissage et de formation (CAP) à Hawkesbury, a applaudi à cette entente historique entre Ottawa et Toronto. Habitué de travailler sur le terrain et de se buter au manque de communication entre les fonctionnaires, M. Lurette croit cependant que cette initiative traite les obstacles en surface.

« Le problème en Ontario est d'ordre structurel, c'est-à-dire que les programmes en formation de base ont des approches concurrentielles comme dans le secteur privé et les bailleurs de fonds encouragent cette méthode. Bien sûr, le guichet unique

mettra fin à la concurrence entre les services provinciaux et fédéraux. »

### La course aux partenariats

Jean-Robert Sabourin, responsable de Connexion-Emploi à Ottawa, un programme d'Emploi-Ontario destiné aux gens à la recherche d'un emploi ou désirant poursuivre une formation, ne voit pas la chose du même œil. Il croit que le guichet unique a créé un terreau fertile à la collaboration entre les agences, les conseils scolaires et les ministères.

« On sent que le gouvernement encourage les partenariats et met des mécanismes en place à cette fin, dit-il. Dans le milieu, cela fait bien sourire, car le Ministère croit avoir inventé la roue, alors qu'en réalité ça fait des années que les intervenants tentent de collaborer par différents moyens, alors que la structure ne favorisait pas cela. »

M. Sabourin nourrit toutefois une inquiétude devant les récentes initiatives de Queen's Park en ce qui a trait à la question des services en français. « On ne veut pas se retrouver avec des services bilingues. On sait ce que ça vaut. Je suis d'avis que le client devrait pouvoir avoir des services dans sa langue maternelle. »

L'ouverture récente du gouvernement aux partenariats semble néanmoins vouloir faciliter la livraison de services en français, selon la directrice des services communautaires et responsable de la formation de base à La Cité collégiale, Dominique Godbout. Elle souligne que l'établissement a récemment conclu des partenariats avec des agences en région pour leur permettre d'offrir des programmes de formation de base en français, partenariats notamment avec le centre Moi, j'apprends d'Ottawa, avec le Centre d'alphabétisation et de formation + de Cornwall, avec le CAP d'Hawkesbury et avec La Route du savoir de Kingston.

« En général, seuls les collèges peuvent offrir une formation de base de niveau plus avancé, mais ces partenariats avec La Cité collégiale leur permettront de le faire. »

Si la directrice générale de la CFAFBO, M<sup>me</sup> Benoit, accueille comme un vent de

<sup>1</sup> L'auteur du rapport, M<sup>me</sup> Kathleen Wynne, était députée libérale et adjointe parlementaire du ministre de l'Éducation de l'Ontario au moment du dépôt du rapport. Elle est devenue ministre de l'Éducation de l'Ontario quelques mois plus tard.

fraîcheur les efforts du gouvernement pour améliorer le secteur de la formation de base, elle déplore toutefois le sous-financement des programmes.

« En dix ans, le gouvernement n'a pas augmenté les budgets, alors que le coût de la vie a poursuivi son ascension, note-t-elle. Résultat : les 300 organismes anglophones et francophones doivent toujours se partager la même enveloppe, qui est de 63 millions de dollars. »

Une augmentation du financement rendu possible grâce à l'initiative Rattrapage scolaire a permis au Collège Boréal d'implanter récemment quatre nouveaux programmes de formation de base en français à Toronto, à Windsor, à Welland, à London, à Brampton et dans la région de Simcoe. On y offre notamment le certificat Accès carrière-études reconnu comme l'équivalence de la 12<sup>e</sup> année, ce qui permet d'intégrer un programme d'apprentissage au collégial.

« Certains employeurs commencent à reconnaître le certificat comme l'équivalent de la 12<sup>e</sup> année aux fins d'embauche, mais il reste encore beaucoup de travail de promotion des collèges à faire », indique la responsable de la formation de base au Collège Boréal, Debbie Grier.

Signe, selon M<sup>me</sup> Grier, que le travail de collaboration qu'encourage le gouvernement porte ses fruits, les 24 collèges de la province se sont récemment entendus pour reconnaître le certificat Accès carrière-études au sein du réseau. Cette mesure permet ainsi à un apprenti de poursuivre une formation dans un autre établissement. ■



**Dominique La Haye** est journaliste au quotidien *Le Droit* d'Ottawa-Gatineau.

## Une loi sur l'alphabétisation au Manitoba Une première au Canada

..... par Guillaume Dandurand .....

***L'alphabétisation passe à l'histoire au Manitoba. Le gouvernement néo-démocrate a en main un projet de loi qui faciliterait le sort des analphabètes, qu'ils soient anglophones ou francophones!***

**V**ous ne possédez pas de diplôme d'études secondaires? Vous n'êtes pas le seul. Plus d'un adulte sur quatre a quitté les bancs de l'école avant d'obtenir son diplôme, selon les responsables de l'organisation Literacy Partners of Manitoba. Cette statistique inquiétante reflète le taux d'alphabétisation de la population active. Environ 40 p. 100 des Manitobains ne réussissent qu'à comprendre un texte simple dans lequel les tâches à accomplir ne sont pas trop complexes.

La Province a donc décidé d'agir. Le 29 novembre dernier, la ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Diane McGifford, a déposé un projet de loi sur l'alphabétisation des adultes, le premier du genre au Canada.

Le projet de loi 10 jette les balises d'une collaboration entre les ministères manitobains et les intervenants communautaires qui travaillent en éducation des adultes. Si elle traverse les processus législatifs, la loi obligerait le gouvernement à développer des stratégies d'alphabétisation pour les adultes. Le Programme d'alphabétisation des adultes du Manitoba (PAAM) aurait notamment pour mission de fournir un financement adéquat aux organismes qui œuvrent dans ce secteur.

« Nous en avons vraiment besoin », commente la registraire de l'apprentissage des adultes et de l'alphabétisation de Literacy Partners of Manitoba, Anna Beauchamp. « Ce projet de loi nous amènerait plus de sécurité et de stabilité financières. »

« Ça va aussi mettre l'alphabétisation sur la carte », précise la directrice générale de Plurielles, Mona Audet. Son organisme d'alphabétisation francophone travaille depuis 17 ans à alphabétiser les apprenants de souche canadienne-française dans plusieurs communautés. « C'est une priorité au Manitoba, poursuit-elle. Cette approche stratégique du problème amènera des changements pour aider ceux qui en

ont le plus besoin, soit les personnes apprenantes. »

Anglophones ou francophones, tous les organismes d'alphabétisation profiteraient du PAAM. C'est du moins ce qu'assure le ministre responsable des Services en langue française, Greg

Selinger : « Ce projet de loi indique l'engagement de notre gouvernement face à l'alphabétisation. J'ai parlé avec la ministre de l'Alphabétisation et nous avons discuté de l'inclusion de la communauté francophone dans la législation. Elle était complètement à l'aise avec ça. »



M<sup>me</sup> Mona Audet

Avec raison. Le taux moyen d'alphabétisme des francophones en milieu minoritaire est plus faible que celui des anglophones, qui forment la majorité de la population. Plus de la moitié des Franco-Manitobains se situent aux deux premiers niveaux de compréhension de textes. Chez les anglophones au Manitoba, le taux équivalent plafonne à 37 p. 100.

« Il y aura un changement dans l'élaboration [du projet de loi 10] afin d'avoir l'inclusion spécifique de la communauté francophone, promet M. Selinger. Ce sera une reconnaissance des responsabilités de notre gouvernement pour la communauté franco-manitobaine. »

La communauté franco-manitobaine a réussi à tirer son épingle du jeu, mais les grands gagnants sont les personnes apprenantes. « Le PAAM donnerait plus de reconnaissance à l'alphabétisation, estime Mona Audet, mais ce sont surtout les efforts des apprenants qui seront valorisés. Et il n'y a rien de plus beau que de voir une personne travailler pour apprendre à lire et à écrire. Ce seront eux les principaux bénéficiaires de cette loi », si elle est adoptée, bien sûr! ■



**Guillaume Dandurand** est journaliste à l'hebdomadaire *La Liberté* de Saint-Boniface, au Manitoba.

# Il n'est jamais trop tard pour apprendre

## L'initiative européenne

..... par Claire Paris .....

La Commission des communautés européennes a rendu publique, en octobre 2006, la communication intitulée *Éducation et formation des adultes : il n'est jamais trop tard pour apprendre* dans laquelle elle exhorte les États membres à faire de la formation des adultes une de leurs priorités<sup>1</sup>.

Cette communication s'inscrit dans le contexte de l'adoption, par le Parlement européen, d'un programme d'action qui couvre toutes les possibilités d'apprentissage offertes depuis l'enfance jusqu'à la retraite. Le nouveau programme comprend quatre sous-programmes couvrant l'ensemble des systèmes d'éducation et de formation, à savoir :

- l'enseignement préscolaire et l'enseignement scolaire qui s'étend jusqu'à la fin du deuxième cycle du secondaire;
- l'enseignement supérieur formel;
- l'enseignement et la formation professionnels;
- l'éducation des adultes sous toutes ses formes.

Afin d'assurer la liaison entre les quatre composantes du programme, on a aussi créé une composante « transversale » pour favoriser la coopération stratégique, faire la promotion de l'enseignement des langues, stimuler l'innovation et l'utilisation des nouvelles technologies et assurer la diffusion des résultats des actions financées par le programme.

Le programme, qui s'étalera de 2007 à 2013, vise à permettre à la communauté européenne de devenir une société axée sur les connaissances, à assurer le développement économique, à faire en sorte qu'il y ait plus d'emplois et de meilleurs emplois et, enfin, à assurer la cohésion sociale. Doté d'un budget équivalent à 11 milliards de dollars canadiens, le programme permettra d'accorder des bourses et des subventions pour des projets qui stimulent la mobilité transnationale des

### Union européenne

Née le 7 février 1992, l'Union européenne regroupe maintenant 27 pays membres.

Le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission des communautés européennes en sont les principales institutions.

personnes, favorisent les partenariats bilatéraux et multilatéraux ou améliorent la qualité des systèmes d'éducation et de formation, comme des actions multilatérales encourageant l'innovation.

### Pourquoi mettre l'accent sur la formation des adultes?

La Commission estime que l'éducation et la formation sont des facteurs essentiels à l'atteinte des objectifs que l'Union européenne s'est donnée relativement à la croissance économique, à la compétitivité et à l'inclusion sociale.

Ainsi, dans l'économie du savoir, les emplois demandent de plus en plus de compétences et, parmi les nouveaux emplois créés, une part minime seulement pourra être occupée par des travailleurs peu scolarisés. Par ailleurs, l'Union européenne compte actuellement une forte proportion de travailleurs peu qualifiés et un nombre non négligeable de personnes incapables d'utiliser les informations écrites. À cette inadéquation entre l'offre et la demande sur le plan de la qualification s'ajoute le vieillissement de la population, qui se traduira par un nombre croissant de tra-

### Définition

La Commission définit l'éducation et la formation des adultes comme toutes les formes d'apprentissage effectué par des adultes ayant quitté l'éducation et la formation initiales.

vailleurs qui quitteront le marché du travail. Ces deux facteurs militent en faveur d'une meilleure utilisation du potentiel de tous les travailleurs, d'une part, et d'une meilleure intégration des immigrants sur le marché du travail, d'autre part. La compétitivité et l'inclusion sociale passent donc nécessairement par la formation des adultes.

À cet égard, il est intéressant de faire un parallèle avec la situation du Canada. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie d'innovation de 2002, le gouvernement canadien reconnaissait, lui aussi, que l'économie du savoir et le vieillissement de la population exerçaient des pressions sur la compétitivité à long terme du Canada. Il notait, tout comme l'a fait la Commission des communautés européennes, que la solution passait nécessairement par le renforcement de notre système d'apprentissage<sup>2</sup>.

Malgré l'importance de la formation des adultes pour la réussite personnelle et économique, la Commission des communautés européennes constate que les États membres ont mené jusqu'à maintenant peu d'actions concrètes : l'éducation est toujours principalement axée sur les jeunes et les systèmes sont mal adaptés aux besoins d'apprentissage tout au long de la vie.

La Commission reconnaît d'emblée que la situation varie grandement dans les États membres tant sur les plans de la législation et de la prestation des services que sur celui de la participation à la formation. Toutefois, au-delà des différences, la Commission identifie cinq grands secteurs où, à des degrés divers, il faudrait apporter des améliorations dans tous les États membres afin qu'ils disposent d'un système d'éducation et de formation des adultes efficace, qui assure aux participants un meilleur accès au marché du travail, renforce leur intégration sociale et les prépare à un vieillissement actif. Ces constats reposent sur l'étude *Adult Education Trends and Issues in Europe* menée par l'Association européenne pour l'éducation des adultes, une organisation non gouvernementale qui représente 114 associations actives dans le domaine de l'éducation des adultes. Voici les secteurs à améliorer :

**La participation :** La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste limitée et, malgré des écarts importants entre les États membres quant au taux global de participation, on note des similitudes importantes dans la ventilation

de la participation. En effet, partout, les personnes les moins susceptibles de participer à la formation sont celles qui ont le plus bas niveau d'éducation initiale.

**La qualité :** Une éducation de qualité englobe un ensemble de facteurs qui touchent les méthodes éducatives, le personnel enseignant, les prestataires ainsi que différentes mesures qui favorisent la participation, comme les services de garde ou encore les services d'apprentissage à distance.

**La validation des résultats d'apprentissage :** Principe fondamental de l'apprentissage tout au long de la vie, la validation permet de reconnaître toutes les formes d'apprentissage (formel et informel) et d'en tenir compte dans le parcours de l'apprenant. On a déployé beaucoup d'efforts sur ce plan au cours des dernières années, mais il reste encore beaucoup de défis à relever.

**La population vieillissante et les migrants :** Il importe de renforcer les compétences des travailleurs âgés pour leur permettre de rester plus longtemps actifs

sur le marché du travail, d'élargir l'offre de services éducatifs aux personnes retraitées et de favoriser l'intégration des immigrants dans la société et l'économie.

**Les indicateurs et les points de référence :** Il faut pouvoir disposer de données fiables pour bien comprendre l'éducation et la formation des adultes sous toutes leurs facettes et prendre des décisions éclairées. Malgré des améliorations dans ce domaine, il importe de poursuivre les recherches et les analyses.

#### La prochaine étape

Au sein de l'Union européenne, l'éducation et la formation relèvent de la compétence des États membres. La Commission a pour

rôle de soutenir ces derniers dans leurs efforts pour moderniser leurs systèmes. La Commission a donc invité tous les États membres à élaborer, au cours de 2007, un plan d'action sur la formation des adultes qui, l'espère-t-elle, apportera des réponses aux cinq grands défis à relever.

Un dossier à suivre! ■



Claire Paris a travaillé au ministère du Développement des ressources humaines où elle a, entre autres, participé à la rédaction du livre vert **Le savoir, clé de notre avenir - Le perfectionnement des compétences au Canada**. Elle jouit présentement de sa retraite.

<sup>1</sup> Commission des communautés européennes, *Éducation et formation des adultes : il n'est jamais trop tard pour apprendre*, 23 octobre 2006. [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2006/com2006\\_0614fr01.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2006/com2006_0614fr01.pdf)

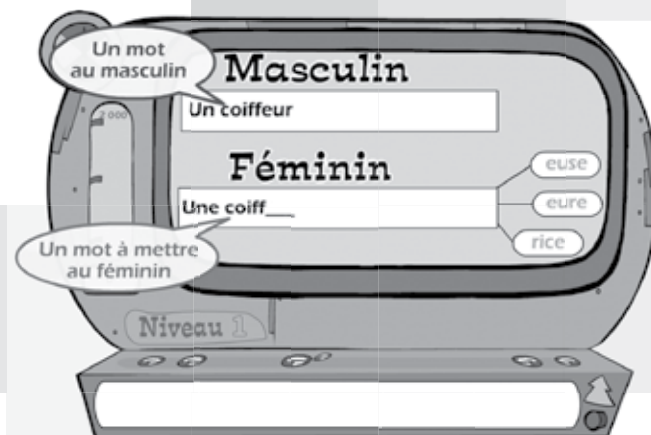
<sup>2</sup> Gouvernement du Canada, *Le savoir, clé de notre avenir – Le perfectionnement des compétences au Canada*, 2002. <http://www11.sdc.gc.ca/sl-ca/accueil.shtml>



[www.tfo.org/grammoleau](http://www.tfo.org/grammoleau)

La grammaire française sur le bout des doigts

Gramm O L'eau



Réviser les règles de base de la grammaire française  
n'a jamais été aussi simple et amusant !

## Le droit à l'éducation en Afrique Justice et développement

..... par Roch Harvey (CECI-Uniterra) .....

*D'après une communication de Madame Hima Hadiza, Secrétaire générale de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays ayant le français en partage, présentée au FORIENF, à Niamey, au Niger, en janvier 2002*

**L**a Déclaration mondiale sur *l'Éducation pour tous* souligne que l'objectif fondamental de l'éducation de toute personne, enfant, adolescent ou adulte, est de répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux.

Que ce soit avec les outils d'apprentissage de base comme la lecture, l'écriture ou le calcul, ou grâce aux contenus éducatifs fondamentaux comme les connaissances, les aptitudes et les valeurs, le droit à l'éducation doit permettre à tout être humain d'améliorer la qualité de son existence et de participer pleinement au développement de sa communauté.

Dans un contexte comme celui des pays africains, l'éducation joue un rôle majeur dans le processus de développement économique et social. En conséquence, le droit à l'éducation relève d'une question non seulement d'équité et de justice mais également de développement économique et de lutte à la pauvreté. Ne pas créer les conditions de l'exercice du droit à l'éducation, c'est restreindre de facto la capacité des individus à produire, donc à pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Cela suppose en définitive hypothéquer le progrès économique, démocratique et social et par conséquent la paix et la sécurité internationales.

Le droit à l'éducation est-il effectif en Afrique de l'Ouest ? Son exercice est-il équitable ? Quelles sont les contraintes liées à l'exercice de ce droit ?

### **Le droit à l'éducation et son application dans l'espace ouest africain.**

L'Afrique de l'Ouest regroupe un grand nombre de pays francophones où le droit à l'éducation est garanti par des instruments juridiques qui vont des conventions et déclarations internationales aux lois internes des États. Ces outils représentent un pas certes important mais qui ne suffit pas à garantir aux citoyens la jouissance pleine et entière du droit à l'éducation.

Il est évident que la volonté des gouvernements africains est bien loin des moyens réels dont ils disposent et qu'il reste encore beaucoup à faire. L'Afrique de l'Ouest a un des taux d'alphabétisation les plus faibles au monde : seulement 44% de la population âgée de 15 ans et plus sait lire et écrire. En parallèle, l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par un bas niveau de développement humain et l'espérance de vie ne dépasse pas 50 ans dans plus de la moitié des pays de la région.



*Madame Hima Hadiza*

Malgré la volonté politique clairement affichée à travers la ratification de conventions internationales et l'adoption de lois d'orientation du secteur éducatif, les États africains ne peuvent visiblement, sans un appui conséquent des bailleurs de fonds, remplir leurs engagements. L'extrême pauvreté, conjuguée au poids écrasant de la dette extérieure, rétrécit considérablement leur marge de manœuvre.

### **Le droit à l'éducation et l'impératif de la survie**

Assurer la survie occupe tellement de temps et d'énergie dans leur quotidien qu'il est pratiquement impossible pour beaucoup de familles africaines de se consacrer à autre

chose qu'au travail rémunérateur. Dans la plupart des pays africains, la majorité de la population vit dans une situation très difficile. La lutte quotidienne pour la survie, particulièrement en milieu rural, et l'extrême pauvreté trop répandue restent en définitive les contraintes majeures au respect du droit à l'éducation.

### **Des contraintes particulières : conflits et épidémies**

D'autres facteurs non moins importants méritent cependant d'être soulignés. Il s'agit des conflits armés au cours desquels, aussi bien le personnel enseignant que les populations scolarisables, se voient obligés de fuir leurs zones de résidence, quand ils ne sont pas simplement massacrés ou enrôlés de force.

Il y a aussi les maladies cycliques ou endémiques dont les effets sur le système éducatif sont dévastateurs. Ainsi, le SIDA est en train, d'une manière sournoise mais sûre, de devenir une grave menace à l'éducation en Afrique.

Enfin, des facteurs sociaux et culturels peuvent aussi être contraignants. Le cas des filles en particulier est digne d'attention, pour la simple raison qu'elles sont les victimes principales de préjugés sociaux défavorables. Du fait de leurs conditions sociales, des millions de gens sont donc victimes de l'analphabétisme en Afrique de l'Ouest.

### **L'avenir est à la coopération internationale**

Malgré les efforts déployés, l'Afrique de l'Ouest est encore loin d'espérer remplir ses engagements de parvenir à une alphabétisation universelle en 2015. Pour y arriver, seule la mise en synergie des efforts de l'ensemble des acteurs, à quelque niveau que ce soit, est susceptible d'apporter les réponses appropriées aux défis actuels.

Avec l'appui de partenaires des pays du Nord comme le Canada, par le biais de programmes et de projets d'organismes de coopération internationale et avec la collaboration de partenaires de la société civile, les pays d'Afrique de l'Ouest pourront à coup sûr accomplir un grand pas vers la réalisation, non seulement d'une éducation pour tous, mais surtout une éducation de qualité pour tous. ■



# Alphabétisation en Afrique de l'Ouest

## Investir dans le capital humain

..... par Louise Camiré et Roch Harvey (CECI Uniterra) .....

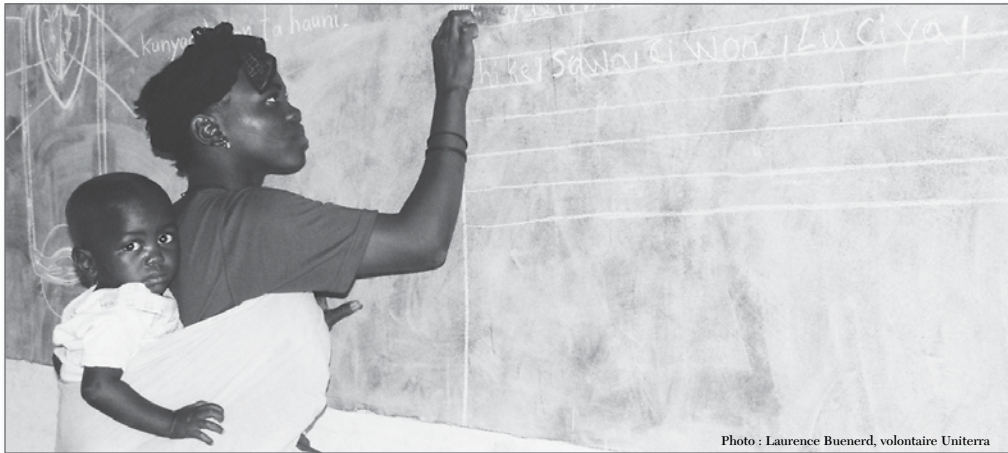


Photo : Laurence Buenerd, volontaire Uniterra

**D**ans la lutte contre la pauvreté, le Niger est confronté à des défis gigantesques. Ce pays sahélien affiche un indice de développement humain parmi les plus bas au monde. Le taux d'analphabétisme qui dépasse les 80% de la population contribue fortement à cette position peu enviable. Dans ce contexte, l'alphabétisation est une absolue nécessité dans le processus de développement social et économique de ce pays affecté par la désertification et les crises alimentaires récurrentes.

En tant qu'organisme non gouvernemental (ONG) de coopération internationale dont la mission est la lutte à la pauvreté, le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) intervient dans le domaine de l'éducation non formelle afin de contribuer au progrès social et économique de plusieurs pays en Afrique de l'Ouest. Grâce entre autres aux ressources de son programme Uniterra, de l'UNICEF et de l'ACDI, le CECI a organisé du 8 au 11 janvier 2007 à Niamey, capitale du Niger, le Forum international sur l'éducation non formelle et l'alphabétisation (FORIENF).

Fruit d'une coalition d'organisations partenaires dont le Réseau Éducation pour tous - Niger (REPTNI) et le ministère de l'Éducation de base de ce pays, ce forum a réuni plus d'une centaine de professionnels de l'alphabétisation en provenance de plusieurs pays africains. De plus, des organisations du Canada étaient représentées dont la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), le Regroupement des groupes populaires en

alphabétisation du Québec (RGPAQ) et la Fondation Richelieu International.

Cet événement d'envergure a suscité beaucoup d'intérêt auprès des autorités politiques nigériennes. Il a donné à l'éducation non formelle une visibilité renouvelée en plus de renforcer la place de l'alphabétisation au cœur des préoccupations des agences de coopération internationale actives en Afrique de l'Ouest.

Durant le Forum, des échanges entre participants ont permis de débattre des enjeux stratégiques, politiques et financiers de l'éducation de base et de diffuser des pratiques innovatrices dans le domaine de l'alphabétisation.

### Alphabétisation et éducation pour tous

Le Forum de Niamey sur l'éducation non formelle constitue une contribution significative à la *Décennie de l'ONU pour l'alphabétisation / 2003-2012* et à la campagne mondiale « **Éducation pour tous** ». Car, malgré leur importance stratégique dans le développement social et économique des populations, l'éducation non formelle et l'alphabétisation demeurent les parents pauvres des budgets consacrés à l'éducation dans tous les pays du monde.

Pourtant, il est indispensable de créer des sociétés alphabétisées pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, freiner l'expansion démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer durablement le développement, la paix et la démocratie dans tous les pays du monde, au Nord comme au Sud. ■

## Témoignages d'apprenants nigériens

Le succès des programmes d'alphabétisation ne dépend pas uniquement de l'acquisition de compétences en classe mais aussi de leur application dans la vie quotidienne, de l'usage que l'on en fait. L'objectif de l'alphabétisation n'est donc pas simplement d'encourager l'apprentissage mais surtout l'utilisation des connaissances.

**Mohamed Roufai, 22 ans,** marié et père de deux enfants, exerce le métier d'opérateur de moulin à grain à Zinder au Niger. Mohamed n'est jamais allé à l'école. Il aurait aimé y aller, mais ses parents avaient d'autres projets pour lui. Il a démarré l'alphabétisation il y a cinq ans. Il peut maintenant lire lui-même les invitations qu'il reçoit, les convocations et tous les autres courriers administratifs. Ce que l'alphabétisation lui a donné en plus, c'est un épanouissement personnel.

**Alima Souley Djibo, 51 ans,** a suivi cette année les cours d'un centre d'alphabétisation en compagnie de deux de ses petites-filles, Zara et Biba (19 et 15 ans). Alima n'est jamais allée à l'école, son père ayant refusé de l'y envoyer. En s'inscrivant en alpha, elle a pris une revanche sur la vie : elle peut enfin accéder à un savoir qui lui a été refusé enfant. Alima estime que l'alphabétisation lui a permis de prendre de l'assurance. Savoir lire est pratique parce qu'elle peut identifier les bâtiments officiels ou les services administratifs dans lesquels elle doit se rendre.

## Alphabétisation et coopération internationale

# L'approche innovatrice du CECI au Niger

..... par Yahouza Ibrahim, directeur du CECI au Niger et Roch Harvey (CECI-Uniterra) .....



Dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le Niger a élaboré un programme de développement de l'éducation pour la période 2003-2012. Contrairement aux pratiques du passé, le gouvernement nigérien a innové en adaptant une stratégie de collaboration avec les organismes de la société civile. Appelée le « *faire faire* », cette stratégie a démontré une grande efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'éducation non formelle et d'alphabétisation des adultes.

Pour le gouvernement du Niger, la raison essentielle de ce changement stratégique dans la livraison des programmes découle du constat que les anciennes approches ont montré leurs limites. Étant donné qu'une plus grande prise de conscience s'est développée au profit de l'éducation non formelle en général et de l'éducation des adultes en particulier, les conditions d'une nouvelle approche, plus participative et plus efficiente, étaient réunies.

### Définition de la stratégie du « *faire faire* »

Le « *faire faire* » se définit comme une stratégie novatrice et efficace permettant à l'Etat et aux partenaires (ONG, associations, organismes communautaires, services publics, etc.) de se répartir de manière fonctionnelle les rôles dans la livraison des programmes d'alphabétisation. Selon cette nouvelle approche, l'Etat s'occupe de la définition de la politique, de la mobilisation des ressources financières, du suivi, de l'évaluation et du renforcement des capacités des opérateurs. Par contre, ce sont des organismes de la société civile qui sont responsables de la mise en œuvre des activités de formation sur le terrain.

Au Niger, la stratégie du « *faire faire* » a été expérimentée, perfectionnée et mise en œuvre à travers deux grands projets exécutés par le CECI. Le premier a été le *Projet d'appui au développement de l'édu-*

*cation non formelle* (PADENF), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui avait, entre 2001 et 2005, un objectif d'alphabétiser 41 000 jeunes et adultes dont 65% de femmes et jeunes filles. Le second, toujours en cours, est le *Programme de développement de l'éducation non formelle* (PRODENF), financé par la Banque Mondiale, qui doit, entre 2004 et 2007, contribuer à alphabétiser 65 000 adultes dont 65% de femmes.

### Des résultats qui dépassent les attentes

Les résultats atteints par ces deux projets sur le plan quantitatif dans la période de 2002 à 2006 sont remarquables : 93 934 apprenants inscrits dont 63 778 femmes. Sur le plan qualitatif, une étude a démontré que 42% des anciens apprenants interrogés reconnaissent que les connaissances acquises dans les centres d'alphabétisation leur ont permis d'améliorer à court terme leur situation sur le plan du revenu, de l'emploi, de l'éducation des enfants, de la santé, etc.

Au plan politique, la stratégie innovatrice du « *faire faire* » a contribué à un meilleur positionnement de l'éducation non formelle et un regain d'intérêt pour l'alphabétisation

des adultes. Elle a engendré un accroissement du nombre d'organismes d'alphabétisation et elle a aussi favorisé une implication plus active des communautés bénéficiaires dans la planification et la mise en œuvre des programmes de formation.

### Les défis et les perspectives

Les réussites des projets réalisés par le CECI ont permis d'identifier un certain nombre de défis à relever. Il s'agit tout d'abord de la nécessité d'investir dans la professionnalisation des opérateurs qui doivent bénéficier de formation plus soutenue. Il s'est également avéré essentiel de créer une structure de coordination et de gestion des fonds de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation afin d'optimiser le peu de ressources disponibles. La mise en place d'une base de données pour la production de statistiques complètes et fiables et pour assurer une meilleure visibilité des interventions s'avère aussi un investissement d'avenir. Enfin le réseautage des opérateurs apparaît comme une voie essentielle pour soutenir l'émergence d'une coalition forte, dynamique et capable de dialogue politique avec les gouvernements en matière d'éducation des adultes. ■

**L'ALPHABÉTISATION ET LA FORMATION DE BASE, UN PAS VERS UN AVENIR MEILLEUR!**

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les pourvoyeurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Le programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

235, chemin Montréal, pièce 201, Ottawa (Ontario) K1L 6C7  
 613-842-5369 • 1 877 464-0504 • Télécopieur 613-842-5371  
 coalition@coalition.on.ca • www.coalition.on.ca

# L'ICÉA porte le flambeau de l'éducation des adultes depuis soixante ans

par Christine Larose

**Au cœur du mouvement de l'éducation des adultes chez les francophones du Canada, un organisme regroupe les divers acteurs dans ce domaine, encourageant, défendant, représentant et promouvant le droit à l'éducation.** L'année dernière, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) célébrait ses 60 ans. L'organisme a su s'adapter continuellement à l'évolution de son milieu. L'ICÉA continue de se rajeunir, comme en témoignent deux réalisations actuelles : la Semaine nationale des adultes en formation et le tout nouveau programme *Accès formation pour les adultes*.

Le 10 septembre 1946, le Comité français de la Canadian Association for Adult Education (CAAE), fondé en 1935, se réorganise en société autonome, acquérant ainsi son indépendance et se voulant représentatif de tout le secteur français de l'éducation des adultes au Canada. Il a pour objectifs d'organiser et de représenter, au pays et à l'étranger, le mouvement canadien-français d'éducation des adultes, d'encourager la recherche en éducation des adultes et de diffuser l'information pertinente. Outre les membres individuels, il regroupe des représentants des établissements d'enseignement, des gouvernements provinciaux et des mouvements bénévoles. Le faible nombre de membres risque cependant de compromettre sa survie. En 1951, on révisé sa constitution de façon à admettre dans ses rangs les sociétés provinciales de coordination, les organismes nationaux, ainsi que les services privés et publics tant fédéraux que provinciaux. L'organisme se transforme ainsi en une fédération des sociétés provinciales. Son intérêt pour la promotion de l'éducation populaire sous toutes ses formes, notamment le cinéma, la radio et la télévision, constitue le trait marquant de la période de 1946 à 1960, au cours de laquelle il prendra le nom d'Institut canadien d'édu-

cation des adultes (ICÉA). Il joue un rôle important à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes qui se tient à Montréal en 1960, ce qui entraîne une redéfinition de ses priorités. L'Institut centre ses préoccupations, pendant les huit années suivantes, sur la promotion de l'éducation des adultes dans les établissements publics. À compter de 1968, l'ICÉA est amené à exercer un rôle critique face aux limites des réformes des

années soixante et s'oriente ainsi vers une intervention plus politique et structurelle. Avec le temps, il consacre de plus en plus d'efforts à l'éducation des adultes vivant en milieu défavorisé. À partir de 1975, il vise la promotion de l'éducation populaire autonome, la démocratisation des grands appareils d'éducation et de culture, ainsi que la création des médias communautaires. Parallèlement, le dossier de la formation professionnelle prend de l'ampleur.



Sur la photo, de gauche à droite : M. Victor Lapalme, président de l'ICÉA, Mme Ollivier, épouse de feu Émile Ollivier, Mme Ryan-Blanchard et Mme Michèle S. Jean, présidente de la Commission.

## Premier prix Émile-Ollivier L'ICÉA rend hommage à Claude Ryan

À l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a lancé le prix Émile-Ollivier en partenariat avec la Commission canadienne pour l'UNESCO. Le 26 octobre dernier, le premier prix Émile-Ollivier a été remis à Claude Ryan, à titre posthume pour sa contribution exceptionnelle tout au long de sa vie à l'éducation des adultes au Québec.

L'événement s'est déroulé en présence de plus d'une centaine de personnes engagées en éducation des adultes, dont M. Victor Lapalme, président de l'ICÉA et Mme Michèle S. Jean, présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO. C'est Mme Ryan-Blanchard qui a reçu l'hommage fait à son père.

Au début des années 1980, les sociétés industrialisées sont plongées dans une importante crise économique. En raison de la réduction des budgets consacrés à l'éducation, l'ICÉA renforce son rôle de carrefour, de lieu de concertation, de réflexion et d'action collective. Au cours de la décennie suivante, l'expansion des nouvelles technologies de l'information, les transformations du marché du travail et l'accroissement de l'exclusion sociale constituent des préoccupations majeures pour l'Institut. Au début des années 2000, l'ICÉA prend le leadership d'une campagne publique en faveur d'une politique gouvernementale d'éducation des adultes, qui sera adoptée en 2002, assortie d'un plan quinquennal. Le travail de suivi de la mise en œuvre des propositions de cette politique constitue encore un élément de l'action de l'ICÉA. Parallèlement, des développements importants ont donné lieu à des chantiers de travail majeurs : en formation des travailleurs, en éducation populaire et citoyenne, en éducation aux nouvelles technologies de l'information et des communications et en reconnaissance des acquis et des compétences. Malgré plusieurs signes positifs, l'ICÉA reste cependant inquiet de la persistance de larges segments de la population qui ont de la difficulté à lire (55 p. 100) ou qui ne possèdent pas un premier diplôme, de la faiblesse du taux de participation et des inégalités en la matière. ■



**Christine Larose** est andragogue et historienne.

### Liens de filiation entre l'ICÉA et la FCAF

À la fin des années 80, en collaboration avec la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), aujourd'hui la Fédération des communautés francophones et acadiennes, l'ICÉA trace un état de la situation de l'analphabétisme chez les francophones et dresse le portrait des ressources francophones en alphabétisation au Canada. Le rapport de recherche « En toutes lettres et en français » est déposé lors d'un colloque pancanadien, qui a eu lieu à l'automne 1989. Cet événement fut un jalon essentiel dans une démarche qui a mené à la fondation de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) en 1991.



**Diane McGifford**  
Ministre

#### Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation

Palais législatif, bureau 162  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
Téléphone : (204) 945-0825  
Télécopieur : (204) 948-2216

[www.gov.mb.ca](http://www.gov.mb.ca)

**Manitoba** 

## « Apprendre, ça vaut le coup! »

La Semaine québécoise des adultes en formation, dont la première édition remonte à 2003, vise à développer, chez la population adulte québécoise, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de la vie, que ce soit sur le plan personnel, social ou professionnel. Elle s'adresse à l'ensemble des milieux de l'éducation et de la formation des adultes, mais aussi aux personnes pour lesquelles les ressources éducatives sont difficiles d'accès. Les activités de la Semaine s'articulent autour d'une campagne d'animation et d'une campagne de promotion intimement liées. Lors de l'édition 2006, pas moins de 527 activités ont été recensées à travers le Québec.

### Lancement d'Accès formation pour les adultes

Le nouveau programme de l'ICÉA, *Accès formation pour les adultes*, a été lancé le 8 novembre dernier. Le Rassemblement sur les perspectives de l'éducation et de la formation des adultes, tenu en 2005, avait souhaité une stratégie nationale pour lever les obstacles à l'accessibilité et à la participation des individus à l'éducation et à la formation des adultes. Le véhicule créé à cette fin, *Accès formation pour les adultes*, cherche à créer des occasions de réunir les forces de toutes les personnes et organisations actives dans ce domaine pour franchir concrètement ces barrières. Ce programme réalise des actions collectives; ainsi, il a créé un site Internet mettant en valeur les pratiques, les initiatives et les interventions des organismes qui réussissent à supprimer ces obstacles. D'ailleurs, l'accessibilité et la participation à l'alphabétisation et à la formation de base constituant les assises du droit à l'éducation et à la formation des adultes, *Accès formation pour les adultes* leur accorde une attention particulière.

Faire partager la connaissance, continuer à organiser des activités de mobilisation sans précédent, animer des réseaux de chercheurs, être actif sur la scène locale, nationale et internationale, renforcer la notoriété de l'Institut et de la cause qu'il défend, voilà les objectifs à court terme que la nouvelle directrice de l'ICÉA, Dominique Ollivier, avec son équipe, s'efforcera d'atteindre.

# Des adultes en mouvement

par Marie Clark



**Comment naît un groupement comme le Mouvement québécois des adultes en formation? Du mouvement, justement, d'un certain nombre de gens vers l'amélioration de leur situation. Petite histoire du MQAF et de ses défis.**

Le Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF) est né lors du premier Colloque des adultes en formation, tenu dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation, en octobre 2002. « Nous avons été sidérés par ce que nous ont raconté les gens », se souvient Claude Garon, chercheur pour le MQAF et membre de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

C'était la première fois que quelque 200 adultes de tous les coins du Québec, en formation au secondaire, au cégep et à l'université, s'exprimaient pour révéler leur réalité. On a révélé un bien triste tableau : aucun soutien financier ou presque; l'incompréhension et les préjugés des agents d'Emploi Québec et des Centres locaux d'emploi (CLE) qui vont jusqu'à refuser le choix de la discipline dans laquelle étudier; le règne de l'arbitraire quant aux allocations accordées pour le transport, les frais de garde, le matériel scolaire, etc.; au secondaire, surtout, des structures d'établissement rigides, infantilisantes, peu adaptées au monde des adultes...

## Un désir de changement

Le succès de ce premier colloque a été tel qu'il devait comporter une suite. En effet, dans les ateliers, les participants ont exprimé le souhait de se regrouper dans un nouvel organisme voué à la défense de leurs droits et de leurs intérêts, ainsi qu'à l'amélioration du système public d'éducation des adultes.

La FAEUQEP a donc organisé un deuxième colloque en avril 2004. Un bureau de direction provisoire a obtenu le mandat de préparer la création du Mouvement québécois des adultes en formation. L'assemblée générale de fondation du MQAF a eu lieu le 3 avril 2005, lors du troisième colloque. On y a adopté les règlements généraux du Mouvement et son programme politique, et l'on a élu un conseil d'administration de 18 membres.

## Du pain sur la planche

Le premier défi du MQAF est de faire amender la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'étudiants* de manière à permettre la création d'associations étudiantes adultes. « Le Mouvement ne pourra réellement décoller que lorsqu'il rassemblera des associations étudiantes fortes pour représenter les 350 000 adultes en formation au Québec », soutient Claude Garon. Comme le Mouvement n'a droit, pour le moment, à aucune subvention et que les ressources financières de ses membres sont très limitées, il est freiné dans son développement et sa capacité d'action. Il est du moins possible de remplir une pétition demandant la modification de la Loi sur le site Internet du MQAF ([www.mqaf.qc.ca](http://www.mqaf.qc.ca)).

Cependant, une rencontre avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, a déjà permis de jeter les bases d'une collaboration. « Ça se construit tranquillement, affirme M. Garon. On constate que le MESS et le MEQ (ministère de l'Éduca-

tion) ne sont pas fermés au Mouvement. Au contraire, ils ont intérêt à ce que de telles organisations existent, car ils ont besoin d'avoir une rétroaction directe de ce qui se passe sur le terrain. »

## Entre autres revendications

Une des premières revendications du Mouvement est le versement d'une allocation minimale de 1 000 \$ par mois à chaque élève. Il cherche également à faire reconnaître l'éducation des adultes comme un droit, ce qui n'est pas le cas en ce moment. Le Mouvement réclame enfin un mécanisme d'appel indépendant pour entendre les plaintes des personnes qui s'estiment lésées par des décisions et des comportements inadéquats des agents d'Emploi Québec et des Centres locaux d'emploi, de même que la création d'un poste d'ombudsman de l'éducation.

Même si le MQAF n'en est qu'à ses débuts, il est permis de rêver que le gouvernement du Québec ne puisse plus passer outre l'engagement qu'il a pris en 1997 en signant la Déclaration de Hambourg, lors de la V<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'éducation des adultes, présidée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et qu'il adopte dans un proche avenir des mesures concrètes pour développer l'éducation des adultes. ■



Marie Clark est journaliste à la pige.

# Saskatchewan

Programme d'éducation des adultes en Saskatchewan

## Intérêt accru pour la langue française

par Lysanne Lesage

Les programmes de francisation ou de re-francisation connaissent une hausse du nombre d'inscriptions en Saskatchewan. Le nombre de participants aux formations offertes par le Service francsaskois de formation aux adultes (SEFFA) a triplé depuis la dernière année. Une dizaine de formations sont offertes cette année, comparativement à trois l'année précédente.

Une variété d'activités en francisation, comme les programmes *French for Parents* et *Parents petits*, deux parmi les plus populaires et les plus importantes, font partie de l'offre active sur le terrain. *French for Parents* s'adresse aux parents dont l'un des membres du couple est anglophone (couple exogame) alors que *Parents petits* est un programme qui réunit parents et enfants dans des activités en français.

Le SEFFA a mis également sur pied d'autres programmes au fil des ans. Ces formations ont généralement deux objectifs : il y a celui d'apprendre, de suivre une formation, et l'autre est de le faire en français. C'est ainsi que des cours de cuisine ou de soudure ont combiné l'apprentissage d'une technique avec celui de la maîtrise de la langue.

### Le français interdit

Le taux d'assimilation en Saskatchewan est parmi un des plus élevés au Canada. Il est le résultat, entre autres facteurs, de l'abolition de l'enseignement du français dans les écoles par le gouvernement de la Saskatchewan en 1930. Ce droit à l'éducation n'a été restauré qu'à la fin des années 60. Et il a fallu attendre les années 90 pour obtenir la gestion des écoles francsaskoises. Ces écoles, au nombre d'une douzaine maintenant, regroupent un peu plus de mille élèves.

Pendant toute cette période, le château-fort de l'éducation française en Saskatchewan a été le Collège Mathieu. On pouvait y faire des études secondaires et collégiales en français.

En 1986, le Collège Mathieu obtient le feu vert et l'appui financier pour mettre sur pied le Centre de ressources culturelles et pédagogiques – Le Lien, et le Centre francsaskois

d'éducation permanente (CFEP). Celui deviendra par la suite le Service francsaskois de formation aux adultes (SEFFA).

Il y a quelques années, le Collège Mathieu transfère la responsabilité de son secteur d'enseignement secondaire à la commission scolaire francophone de la Saskatchewan. S'appuyant sur l'expertise acquise grâce au SEFFA, le Collège Mathieu se réoriente en poursuivant l'objectif de devenir le maître d'œuvre de l'éducation postsecondaire collégiale technique en français en Saskatchewan. L'Institut français de l'Université de Regina développe le côté universitaire de cette chaîne de l'éducation française en Saskatchewan.

Le SEFFA a été formé en vue de donner des services d'éducation aux adultes en français et dès ses débuts, l'alphabétisation a été une de ses grandes préoccupations. En plus d'une multitude de formation en français, le SEFFA donne des formations créditées dans les domaines de l'économie sociale, de la petite enfance et de l'entrepreneuriat et celles-ci sont reconnues par SIAST (Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology).

### Encouragement

Le SEFFA rejoint environ 800 personnes par année et sa clientèle comprend toute personne âgée de 16 ans et plus. Environ 300 personnes participent au programme de francisation.

En outre, le SEFFA remet une bourse de 500 \$ chaque année à un apprenant qui a déployé des efforts pour maîtriser la base du français dans le cadre du programme Alpha-Sask. Le prix s'adresse aussi bien aux francophones qui n'ont jamais appris le français ou qui l'ont perdu en cours de route qu'aux francophiles qui s'intéressent à la langue française et à la culture francsaskoise. ■



Lysanne Lesage est journaliste à l'hebdomadaire *Le Voyageur* de Sudbury, en Ontario.



Photo : Claudine Paquin

## Récompensée pour ses efforts

**Gail Enright**, une anglophone, a fréquenté le SEFFA pendant plusieurs années. Elle a commencé à apprendre la langue française il y a une vingtaine d'années. « Dans ce temps-là, il n'y avait pas beaucoup d'anglophones qui voulaient apprendre le français ou faisaient des efforts pour l'apprendre. »

Avec l'augmentation des couples exogames de nos jours, elle croit que les gens sont plus intéressés à apprendre le français. « J'encourage les parents à inscrire leurs enfants à l'école française, et même à apprendre le français eux aussi », conseille-t-elle.

M<sup>me</sup> Enright maîtrise très bien la langue française, mais elle aimerait encore apprendre comment parler en français à un bébé, notamment apprendre des comptines comme *Frères Jacques* ou *Au clair de la lune*. « On apprend comment commander au restaurant, comment aller en avion ou comment parler avec des personnes dans une réunion, mais ce sont des choses d'adultes », dit-elle.

Propriétaire d'une garderie qui accueille des enfants de langue française, M<sup>me</sup> Enright soutient que « si on ne commence pas à apprendre le français le plus tôt possible, cela devient de plus en plus difficile ».

# La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard

Une histoire à succès en matière d'alphabétisation et de formation

par Jacinthe Laforest

*La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard contribue grandement à élever le niveau d'alphabétisation chez les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard.*

Avec son programme de formation générale des adultes, offert depuis plus de dix ans, la Société éducative a permis à des dizaines de personnes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

« La plupart des gens s'inscrivent au programme pour poursuivre leurs études au collège, ou encore pour conserver leur emploi », indique Claudette McNeill, responsable du programme. Au fil des ans, M<sup>me</sup> McNeill a travaillé tant avec des personnes qui avaient quitté l'école depuis 30 ans qu'avec d'autres qui avaient décroché peu d'années auparavant.

« Toutes ces personnes ont quitté l'école parce qu'elles ne réussissaient pas. Elles se sentaient stupides. J'aime les voir s'émerveiller lorsqu'elles comprennent le théorème de Pythagore ou des règles de grammaire qu'elles ne comprenaient pas jadis. J'aimerais pouvoir aider plus de monde. La plupart arrivent avec un niveau 2 d'alphabétisation et font des progrès. Ceux qui nous arrivent avec un niveau 1 se découragent, car nous n'avons pas assez de ressources humaines pour les aider efficacement », estime-t-elle.

Afin de voir aux besoins de ces personnes peu alphabétisées, la Société éducative est à mettre sur pied un réseau de tuteurs et de tutrices pour les aider à progresser dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture. « Nous avons trouvé des tuteurs bénévoles dans deux régions prioritaires. Nous allons leur offrir de la formation pour qu'ils puissent aider le plus de gens possible. C'est un projet pilote », fait savoir Claude Blaquière, directeur général de la Société éducative. Ce projet pilote répond à la nécessité d'assurer une croissance du bassin de clients potentiels pour le collège communautaire francophone de l'Île. « En 10 ans, nous avons plus ou moins rattrapé toutes les personnes qui pouvaient être intéressées à une éducation postsecondaire et qui attendaient

l'occasion de se remettre aux études. Pour agrandir notre clientèle, nous devons maintenant faire de la mise à niveau en alphabétisation. C'est essentiel pour nous en tant qu'institution, mais ce l'est aussi pour que la communauté continue à se développer.



Partout, même en Alberta, on a besoin d'avoir de l'instruction pour travailler », ajoute M. Blaquière.

## Une longue bataille

La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard a célébré, en juin 2005, le 10<sup>e</sup> anniversaire de son programme d'études postsecondaires. La SE a pris naissance dans la tête de quelques personnes au début des années 1990. Le pari était ambitieux. On voulait créer à partir de presque rien une institution d'enseignement postsecondaire en français et devenir le campus n° 7, et le seul à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse, du Collège de l'Acadie.

Le pari a été tenu et gagné envers et contre un contexte financier qui laissait à désirer.

« Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais 1992-1993 est l'année où la province a coupé le salaire de ses employés de 7,5 p. 100 pour réduire son déficit. C'est dans cette période que nous voulions créer notre campus du Collège de l'Acadie et offrir des cours postsecondaires en français à l'Île », rappelle Aubrey Cormier, qu'on décrit comme LE visionnaire du projet.

Au prix d'un lobbying constant et bien orchestré, on a réussi à convaincre les personnes clés. Le Centre provincial de formation pour adultes a été mis sur pied et doté de tout l'équipement nécessaire pour l'enseignement à distance.

Après 10 ans de belle collaboration avec le Collège de l'Acadie (devenu l'Université Sainte-Anne en cours de route), la Société éducative a décidé d'orienter ses partenariats autrement et de créer ses propres programmes, dans la mesure du possible.

Un deuxième centre de formation a ouvert ses portes à Charlottetown en automne 2006, et un autre doit ouvrir au cours de l'année 2007-2008 dans le tout nouveau Centre acadien de Prince-Ouest, le dernier des centres scolaires et communautaires de la province.

Le grand projet de la Société éducative de l'Île, c'est que la province la reconnaisse enfin dans la loi comme le collège communautaire francophone de l'Île. Un pas de plus a été franchi lorsque le gouvernement provincial s'est plus ou moins clairement engagé à accorder cette reconnaissance dans son Discours du Trône de novembre 2006.



**Jacinthe Laforest** est journaliste à *La Voix acadienne* de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard.



Photo : Johanne Renaud

*Compte-rendu d'une présentation faite par Brigitte Voyer devant les participants au Forum de formation de la FCAF, le 2 juin 2006. Madame Voyer est professeure à l'Université du Québec à Montréal et membre du Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente. La présentation de Madame Voyer portait sur une étude qu'elle a effectuée avec d'autres chercheurs en 2004.*

Cette étude visait à comprendre le processus par lequel des adultes accèdent aux études dans un centre d'éducation des adultes. Nous cherchions également à mieux connaître les actions favorables à ce processus et les obstacles rencontrés en cours de route.

La notion de l'expression de la demande de formation est une idée relativement récente. La notion d'expression de la demande postule qu'il existe des besoins de formation des adultes qu'il faut mieux entendre afin d'y répondre de façon plus adéquate. Elle postule également qu'il y a des obstacles institutionnels et systémiques à l'expression de la demande de services et il faut apprendre à mieux les connaître afin de les surmonter.

Au départ, on affirme qu'il faut que les personnes puissent être actives dans l'expression de la demande. En conséquence, un changement du rapport entre l'institution et la personne s'impose.

Au cours des années 90, on constate que des expériences intéressantes sont faites ailleurs dans le monde. Ces courants d'idées aboutiront à l'élaboration de la Politique québécoise d'éducation des adultes et de formation continue en 2002. L'idée de l'expression de la demande est dorénavant inscrite dans les fondements de la politique québécoise.

L'étude s'est déroulée dans quatre Centres d'éducation des adultes (CEA) auprès de personnes en alphabétisation, au secondaire et au secondaire, ainsi qu'auprès d'enseignants, de conseillers pédagogiques, de responsables de l'accueil et des gestionnaires de centres. Les chercheurs n'ont pas interrogé des intervenants des agences gouvernementales qui financent et orientent les clients mais les personnes qui ont participé à l'étude ont souligné l'importance de leur rôle pour l'expression de la demande.

### Description de l'expérience des adultes

#### 1 La décision d'étudier est un processus complexe

Pour un adulte, prendre la décision d'étudier n'est pas nécessairement un processus normal. On a identifié cinq motifs déclencheurs de la décision d'étudier. On a constaté que ces motifs révèlent un rapport au temps très différent d'un adulte à l'autre : la décision peut être soudaine ou elle découle d'une longue démarche de réflexion.

##### **Décision soudaine :**

- Le cas le plus classique : la personne perd son emploi, déménagement, divorce ou perd son conjoint (mort du conjoint). Au départ, la personne ne voulait pas faire des études mais un changement dans sa vie la pousse à étudier. L'agent d'emploi peut dans ce cas jouer un rôle important en permettant le soutien financier.
- Le coup de cœur : la démarche fait suite à une impulsion affective. Un ami ou un parent a réussi ses études et cela donne l'exemple.
- La pression externe : on la retrouve beaucoup chez les jeunes. L'entourage personnel joue un rôle clé dans ce processus. La famille est importante car elle pousse, stimule ou encourage l'adulte à étudier.

##### **Longue démarche :**

- On attend le bon moment : que le financement devienne accessible, que les enfants soient partis, qu'on gagne une bonne confiance en soi, etc.
- On calcule les bénéfices et les inconvénients de ce geste : l'entourage peut jouer un rôle tant positif que négatif. Par exemple, les proches peuvent passer des commentaires comme : « Voyons, tu n'as pas besoin de ça. Mon oncle a très bien réussi, même s'il n'a pas fini son primaire. »

#### 2 Le rapport à l'école ou à l'institution scolaire

D'autre part, le rapport des adultes à l'école est parfois ambigu ou difficile. Ce rapport peut être enraciné dans leur histoire personnelle. Par exemple :

- Le retour aux études peut être vécu péniblement si l'adulte garde un mauvais

souvenir des années passées à l'école lorsqu'il était enfant.

- D'autres adultes aimeraient retourner à l'école. L'école n'est pas perçue négativement ; ils ont dû la quitter en raison de circonstances incontrôlables.

La perception qu'a l'adulte de l'école joue un rôle. Dans ce contexte, l'accueil et le soutien prennent une importance capitale. Tout se joue dans les premiers jours de l'arrivée à l'école.

#### 3 Les types de demande

- Satisfaire les exigences du milieu du travail ou se servir des études pour obtenir un meilleur emploi. Obtenir un diplôme est un élément de fierté et un moyen d'accéder à l'emploi.
- Terminer sa formation initiale, surtout chez les jeunes qui viennent tout juste de décrocher de l'école : les changements dans la réglementation au Québec pour favoriser le passage des décrocheurs directement à l'éducation des adultes se sont avérés positifs.
- Briser le cycle familial de la sous-scolarisation. Souvent, cette demande est liée au développement des compétences parentales. On veut dépasser ou résoudre l'histoire familiale. Cette demande a été très bien comprise dans le milieu des groupes populaires d'alphabétisation.
- Maîtriser le français qui est un facteur d'intégration sociale ou professionnelle important au Québec. Cette demande se retrouve surtout chez les communautés immigrantes qui arrivent au pays.
- Obtenir les cours obligatoires du secondaire afin de poursuivre au niveau collégial. Par exemple, une personne suivra des cours de mathématiques du secondaire, car ils sont obligatoires pour poursuivre d'autres études.
- Développement personnel : pour répondre à des besoins personnels ou à un désir de développement professionnel. Actuellement, cette demande n'est pas beaucoup prise en compte par les CEA.

Dans tous les cas, il faut du personnel disponible à l'accueil, afin d'offrir un service d'accompagnement personnalisé. La personne veut un « éclairage », mais elle veut surtout décider de sa démarche de formation.



# Éducation et formation aux adultes

## Les avantages s'observent sur le plan professionnel

par Danny Joncas

*Les adultes qui choisissent de s'inscrire à des cours ou à des ateliers de formation en tirent non seulement des bénéfices sur le plan personnel, mais aussi des connaissances qui peuvent être mises en application sur une base quotidienne au travail.*

Puisque les entreprises canadiennes doivent œuvrer dans un monde de plus en plus concurrentiel, elles exigent de leurs employés qu'ils offrent le meilleur rendement possible. Pour ce faire, ces mêmes employés décident de plus en plus, de leur propre gré, d'accroître leurs connaissances en s'inscrivant à diverses formations.

À en juger par les résultats de l'Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage (EACA), rendus publics à l'automne 2006, c'est en grande partie pour offrir un meilleur rendement au travail que les Canadiens décident de participer à des activités de formation. Parmi les autres raisons énumérées, on note que l'objectif est de toucher un salaire plus élevé, de répondre aux exigences de l'employeur, d'obtenir un meilleur emploi ou de terminer des études inachevées.

En contrepartie, ceux qui n'ont pas suivi de formation liée à leur emploi estiment, notamment, qu'ils n'en ont pas senti le besoin, qu'ils ne disposaient pas du temps nécessaire en raison d'obligations professionnelles ou familiales, ou encore que les coûts reliés à ces formations étaient trop élevés.

Une autre constatation intéressante révèle que les gens moins âgés sur le marché du travail sont plus nombreux que les gens plus âgés à suivre une formation liée à leur travail, tout comme c'est le cas pour les employés dont le degré de scolarité est plus élevé.

Cette enquête a été conçue conjointement par le Conseil canadien sur l'apprentissage et Statistique Canada et administrée par celle-ci.

### La question de la langue

Le 19 décembre dernier, Statistique Canada a publié une autre étude qui donne des données sur la participation des adultes à des activités de formation selon les langues officielles du Canada, à savoir le français et l'anglais. Cette étude sur l'état de l'alphabétisme chez les minorités de langue officielle se fonde sur les données recueillies par le truchement de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003. Elle démontre que les francophones qui suivent divers types de formation le font dans une proportion moins élevée que les anglophones.

« Ainsi, un peu plus de 54 % des anglophones indiquent suivre une telle formation comparativement à près de 43 % des francophones », peut-on lire dans le rapport de l'EIACA.

Le rapport constate aussi qu'il y a des différences régionales entre les diverses communautés francophones au Canada. Les francophones de l'Ontario sont proportionnellement plus nombreux à suivre des formations que ceux du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Ce rapport indique qu'il y a six fois plus de personnes qui se situent dans les groupes dont le niveau d'alphabétisme est le plus élevé que parmi ceux qui se situent dans les groupes le plus faiblement alphabétisés.

Ces écarts entre les taux de participation des groupes francophone et anglophone sont les mêmes, peu importe le type de formation. L'étude de Statistique Canada a examiné la participation des groupes linguistiques par rapport à divers types de formation : la formation structurée, l'auto-apprentissage ou l'apprentissage informel par observation. ■



**Danny Joncas** est coordonnateur du Service des nouvelles de l'Association de la presse francophone à Ottawa.

### 4 Les interventions défavorables

- On décourage la personne au départ : « Les études vont être longues. Es-tu convaincu que tu veux le faire ? Pourquoi ne pas faire autre chose ? » On assiste ainsi à un détournement de la demande de l'adulte ou à une dissuasion de la demande exprimée au départ.
- Les organismes ont souvent leurs propres objectifs, qui ne sont pas toujours arrimés au développement personnel de l'étudiant. On assiste souvent aussi à des tensions entre les institutions : le centre d'éducation des adultes et les centres Emploi-Québec. Cette tension est très souvent portée par l'adulte. Il arrive que des CEA se chargent de la négociation pour les adultes auprès d'autres institutions.

### Facteurs qui influent sur la demande

Points à prendre en considération en ce qui a trait à l'expression de la demande :

- Bien gérer l'accueil : cet aspect est probablement le plus important.
- Bien gérer les tensions entre les institutions et clarifier les mandats et expertises de chacune : la personne se retrouve souvent prise en tenaille entre deux institutions qui ont des exigences contradictoires.
- Assurer la souplesse de l'arrimage entre l'institution et le milieu de vie.
- Voir au financement : dans les CEA, on finance principalement les activités qui se déroulent en classe, mais pas suffisamment celles à l'extérieur de la classe et qui sont essentielles (sensibilisation, promotion, soutien aux études, etc).

### Conclusions : enjeux, recommandations et pertinence

Cette étude souligne l'importance d'inscrire l'expression de la demande de la nouvelle politique québécoise dans une démarche vers la proclamation d'un droit à une formation générale pour tous les adultes. Elle indique aussi qu'il faut s'assurer de fournir du soutien par des règles claires. Au Québec, il existe un droit moral à la formation de base, mais non un droit de nature juridique. Il existe plusieurs moyens pour permettre aux adultes d'exprimer leurs besoins : il est important de valoriser les structures de représentation des étudiants adultes pour permettre l'expression de la demande. ■

# Miser sur le « capital humain » pour faire croître l'économie

..... par Jean-Guy Bruneau .....

Les gouvernements devraient investir davantage dans le « capital humain » de ses citoyens pour améliorer la croissance de l'économie et hausser, en fin de compte, le niveau de vie de l'ensemble de ses habitants.

Une étude réalisée par Serge Coulombe et Jean-François Tremblay, deux économistes rattachés à l'Université d'Ottawa, laisse peu de doute quant aux gains importants qu'on pourrait tirer en s'engageant dans cette voie.

D'après M. Tremblay, « un pays qui augmente le niveau moyen de compétences de sa main-d'œuvre de 1 p. 100 par rapport aux autres pays verra éventuellement son niveau de revenu par habitant et son niveau de productivité de la main-d'œuvre augmenter de 1,5 p. 100 et de 2,5 p. 100 respectivement ». Mieux encore, cela représentera un rendement trois fois supérieur aux résultats obtenus par des investissements consentis par les gouvernements dans ce qu'on appelle le « capital physique », comme les infrastructures, les machines et le matériel.

Depuis fort longtemps, des économistes de pays industrialisés tentaient sans grand succès de cerner le lien entre l'éducation et la croissance économique à long terme d'un pays. Ces insuccès étaient peut-être attribuables au fait que l'on ne mesurait pas les bons indices.

Ce qui démarque l'étude des deux chercheurs, publiée par l'Institut C. D. Howe, c'est justement l'importance qu'elle accorde à l'amélioration des compétences et des habiletés de base des gens par opposition aux indices de scolarité des citoyens, comme élément clé de la croissance de l'économie. L'étude donne à cet égard un éclairage tout à fait nouveau de la situation.

S'il est important pour une personne de posséder un diplôme, puisqu'il lui permet, règle générale, de hausser son niveau de vie personnel, il en va autrement en ce qui a trait à la productivité et à la croissance économique d'un pays. Dans cette perspective, l'amélioration des compétences essentielles (compréhension de textes, de documents,

de formulaires, etc. faisant partie du quotidien des travailleurs) suscite un effet beaucoup plus marqué sur la croissance générale de l'économie d'un pays. Le prestigieux magazine *The Economist* de Londres n'a d'ailleurs pas tardé à reconnaître cette constatation en la qualifiant de « percée majeure », puisqu'elle trace justement ce lien tant recherché entre l'éducation et la croissance de l'économie d'un pays.

Selon M. Tremblay, l'absence de données empiriques fiables empêchait par le passé les économistes de mesurer de façon précise les compétences comparatives des pays en matière de littératie et de numératie. Les deux économistes ont eu recours aux données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), réalisée au milieu des années 1990, pour mesurer les compétences de personnes âgées de 16 à 65 ans dans une vingtaine de pays. Cet exercice a révélé des données surprenantes pour le Canada.



Au pays, nous réussissons bien dans le domaine de l'éducation, mais sur le plan des compétences de base, c'est une toute autre histoire : nous nous situons au milieu du peloton avec des pays n'affichant pourtant pas le même niveau de développement.

Puisque les compétences agissent davantage sur la croissance économique que sur la scolarité, l'étude suggère que les gouvernements devraient prêter beaucoup plus attention à la productivité même du système d'éducation. À cet égard, la mise en place d'indicateurs de performance fondés

sur des tests standardisés de compétences tant chez les élèves que dans les écoles pourrait être d'un précieux apport.

Ces dernières années, de fortes pressions fiscales, le remboursement de la dette et les exigences du public face aux soins de santé ont amené bien des gouvernements à faire des arbitrages douloureux entre l'éducation et la santé. Très souvent, c'est l'éducation qui a écopé. Sans compter que les débats publics au sujet de l'éducation ont porté surtout sur les niveaux postsecondaires. Et pourtant, comme le souligne l'étude Coulombe-Tremblay, la meilleure voie de succès vers l'éducation passe par une économie florissante.

Selon M. Tremblay, l'acquisition de compétences par les adultes déjà sur le marché du travail s'avère aussi très importante. L'évolution rapide des changements technologiques accentue l'aspect prioritaire de l'acquisition continue de connaissances

pour les travailleurs. Il importe donc de cibler les programmes pour les adultes se situant au bas de l'échelle des compétences. Ces derniers bénéficient habituellement de bien peu d'appui de leur employeur et ont rarement les moyens de financer eux-mêmes toute initiative visant la mise à jour de leurs compétences.

Pour le Canada, l'immigration constituerait aussi un élément clé de toute stratégie globale à l'égard d'un rehaussement des compétences. Encore là, il s'agirait de miser davantage sur les compétences plutôt que sur la

scolarité lors du recrutement des candidats immigrants. D'ailleurs, les normes de scolarité peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. En attirant des immigrants possédant de solides compétences essentielles et en considérant davantage ce facteur dans leur sélection, le Canada pourrait se distinguer parmi les nations du 21<sup>e</sup> siècle.

Chose certaine, estime M. Tremblay, les décideurs de tous les paliers auraient grand avantage à se pencher sur la mise en valeur des compétences des travailleurs canadiens. ■



Le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), deux organisations non gouvernementales de coopération internationale (ONG) reconnues, ont uni leurs efforts pour mettre en œuvre un important programme de coopération volontaire appelé **Uniterra**. L'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le monde et à la réalisation des **Objectifs du Millénaire pour le développement**.



## L'alphabétisation : un moyen de lutter contre la pauvreté

L'alphabétisation fonctionnelle et l'éducation de base non formelle contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées.

Uniterra a besoin des compétences canadiennes en alphabétisation pour accompagner les organisations partenaires africaines dans leur combat en faveur de la dignité humaine.

Pour plus d'information sur les postes de volontaires en Afrique francophone dans le secteur de l'alphabétisation et de l'éducation de base, visitez :

<http://www.uniterra.ca>



## Devenez volontaire de la coopération internationale

Nous recrutons des professionnels canadiens spécialistes en éducation, en alphabétisation et en gestion d'organismes communautaires pour participer à des projets en Afrique, en Asie et dans les Amériques.

La durée des mandats varie de quelques semaines à plusieurs mois.

.....

**Consultez la liste des postes ouverts et postulez via Internet :**

[http://agora.ceci.ca/postesVacants\\_fr.html](http://agora.ceci.ca/postesVacants_fr.html)



Le **CECI** combat la pauvreté et l'exclusion : il renforce les capacités de développement des communautés défavorisées ; il appuie des initiatives de paix, de droits humains et d'équité ; il mobilise des ressources et favorise l'échange de savoir-faire.

[www.ceci.ca](http://www.ceci.ca)

3000 rue Omer-Lavallée, Montréal, H1Y 3R8 Tél. : (514) 875-9911



L'**EUMC** est un réseau d'individus et d'institutions d'enseignement post-secondaire qui croient que tous les peuples ont droit à l'acquisition des connaissances et des habiletés qui permettent la construction d'un monde plus juste. Sa mission est de promouvoir le développement humain et la compréhension globale par l'éducation et la formation.

[www.eumc.ca](http://www.eumc.ca)

1404 rue Scott, Ottawa ON, K1Y 4M8 Tél. : (613) 798-7477

Uniterra est réalisé grâce au soutien de



Agence canadienne de développement international

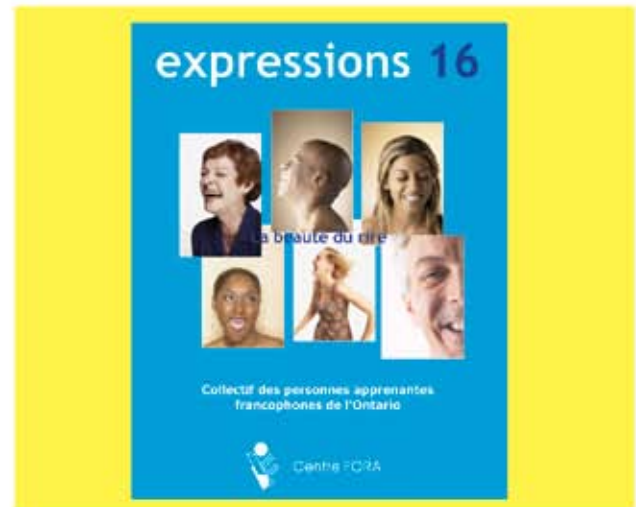
Canadian International Development Agency



Centre FORA

Partenaire innovateur

L'éditeur qui répond à tous vos besoins  
en alphabétisation



Sélection de livres  
exceptionnelle

Trousses sur mesure

Service personnalisé

Service **ÉDUC...**

*pas juste une librairie mais un petit coin du paradis!*

432, av. Westmount  
unité H  
Sudbury ON  
P3A 5Z8



877-453-9344 ou  
524-8550, poste 231  
apoulin@centrefora.on.ca  
www.centrefora.on.ca